

COMMUNES DE ROUEN ET PETIT-QUEVILLY

ENQUETE PUBLIQUE

Du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)
DE L'USINE LUBRIZOL**

RAPPORT

Commissaire enquêteur : Jean FONTAINE

Suppléant : Bernard MIGNOT

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1. Objet de l'enquête.....	page 4
1.2. Présentation de l'établissement LUBRIZOL.....	page 5
1.3. Localisation du site	page 6
1.4. Activité du site	page 6
1.4.1 Présentation générale	page 6
1.4.2 Présentation des installations.....	page 8
1.5. Evènements du 21 janvier 2013.....	page 9

CHAPITRE 2 – ORGANISATION ET MISE EN PLACE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

2.1. Désignation du Commissaire enquêteur.....	page 11
2.2. Ouverture de l'enquête publique.....	page 11
2.3. Remise des documents.....	page 11
2.4. Permanences et correspondances.....	page 12
2.5. Information du public.....	page 12
2.6. Etude du dossier.....	page 13
2.7. Visite sur place : environnement du site et visite de l'usine LUBRIZOL.....	page 13

CHAPITRE 3 – JUSTIFICATION DU PPRT ET SON DIMENSIONNEMENT

3.1. Etude de dangers EDD.....	page 14
3.2. Analyse de l'étude de dangers.....	page 15
3.3. Détermination du périmètre d'étude.....	page 16

CHAPITRE 4 – SYNTHESE DE LA PHASE TECHNIQUE

4.1. Mode de qualification de l'aléa	page 16
4.2. Identification des enjeux incontournables pour la réalisation du PPRT.....	page 17
4.3. Obtention du zonage brut.....	page 21
4.4. Plan de zonage réglementaire et règlement.....	page 22
4.5. Détermination du zonage réglementaire et principes généraux de réglementation	page 22
4.6. Effets du PPRT.....	page 23
4.7. Les recommandations.....	page 24
4.8. Le règlement	page 24

CHAPITRE 5 – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE A L'ENQUETE PUBLIQUE

5.1. Préambule.....	page 25
5.2. Elaboration de projet de PPRT.....	page 25
5.3. Déroulement de l'Association.....	page 26
5.4. Consultation et avis des personnes et organismes associés (POA).....	page 26
5.5. Déroulement de la concertation.....	page 28
5.6. Résultat de la concertation	page 29

CHAPITRE 6 – DEROULEMENT DE L'ENQUETE

6.1. Climat de l'enquête.....	page 29
6.2. Permanences et observations sur registres.....	page 29
6.3. Correspondance.....	page 30
6.4. Voie électronique.....	page 30

ANNEXES

page 31

- Certificat d'affichage
- Photocopies des journaux (publication de l'arrêté)
- Pour porter à connaissance, courrier électronique de Mme JEANDEL arrivé le dimanche 19 janvier 2014 après clôture de l'enquête
- Courrier de Mr BLANCHAUDIN arrivé avant ouverture de l'enquête le dimanche 15 décembre avec réponse des services de la ville de Rouen

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1. Objet de l'enquête

La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages prévoit l'élaboration de plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Leur objectif est de résoudre les situations difficiles en matière d'urbanisme héritées du passé et de mieux encadrer l'urbanisation future. Les PPRT concernent les établissements SEVESO à « haut risque » dits AS.

Pour résorber les situations héritées du passé, l'exploitant de l'établissement SEVESO AS doit tout d'abord mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité envisageables pour atteindre un niveau de risque aussi bas que possible, compte tenu de l'état des connaissances et des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement de l'établissement : on parle de réduction du risque à la source.

Des outils fonciers (expropriation, délaissement), ainsi que certaines prescriptions réglementaires (protection du bâti) permettront ensuite de réduire la vulnérabilité des territoires finalement exposés.

Pour préserver l'avenir, le règlement du PPRT prescrit des règles de construction particulières à l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques. Celles-ci peuvent aller jusqu'à l'interdiction de construire.

Le PPRT permet de mettre en œuvre différents types de mesures, schématisées ci-après :

- Des mesures de l'urbanisme et sur le bâti : interdiction de construire, prescriptions sur les constructions futures.
- Des mesures de protection : prescriptions sur le bâti existant visant à réduire sa vulnérabilité.
- Des mesures foncières : expropriation, délaissement, préemption.
- Des restrictions d'usage.

L'élaboration du PPRT autour de l'établissement LUBRIZOL a été prescrite par arrêté du Préfet de Seine-Maritime en date du 6 mai 2010.

1.2. Présentation de l'établissement LUBRIZOL

LUBRIZOL est un groupe américain leader mondial dans la chimie de spécialités. Le groupe LUBRIZOL représente un CA annuel d'environ 5,5 milliards de dollars et 6 900 employés dans le monde. Il est structuré en deux entités :

LUBRIZOL ADDITIVES leader mondial des additifs pour lubrifiants. Deux usines dans le monde. 80% de la production assurée par les USA et la France.

LUBRIZOL ADVANCED MATERIALS : produits de consommation (bases pour cosmétiques, additif pour boissons et aliments)

LUBRIZOL France est la principale filiale étrangère du groupe LUBRIZOL avec trois sites de production (Rouen, Le Havre et Mourenx) et un siège social basé à Rouen. L'effectif est de 500 personnes (3 usines), CA annuel environ 800 millions d'euros.

LUBRIZOL France fournit des additifs pour les huiles pour moteurs et autres fluides de transport, des additifs et fluides pour les lubrifiants industriels et les carburants automobiles ainsi que des additifs pour produits de revêtements de surface. LUBRIZOL France se présente comme le premier exportateur de Haute-Normandie.

L'usine de Rouen est l'un des trois centres de production de LUBRIZOL France avec un effectif moyen de 200 personnes. Créé en 1954, c'est la première usine implantée en France du groupe LUBRIZOL. Elle fabrique principalement des additifs pour lubrifiants dont des dispersants pour les huiles moteurs de dernière génération HDI et TDI ainsi que des gels pour peinture pour LUBRIZOL ADVANCED MATERIALS.

Le site de Rouen relève de la directive européenne SEVESO II (seuil haut) a travers de sa transposition française, l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs. Il est donc soumis à autorisation avec servitude (AS) au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

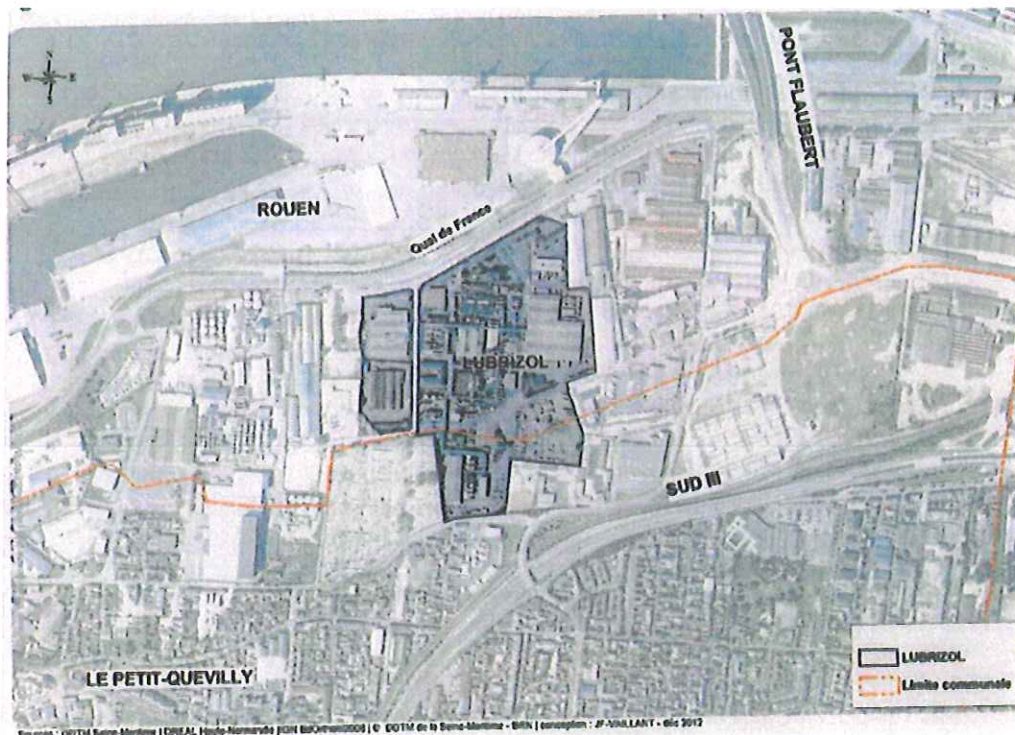
A souligner : jusqu'en 2009, le site de Rouen n'était qu'un établissement classé SEVESO seuil bas c'est à dire ne relevant pas de la catégorie AS. Ce sont les études toxicologiques et éco toxicologiques engagées dans le cadre de directive REACH par la société LUBRIZOL au cours de l'année 2009 qui ont conduit au passage du classement seuil bas à SEVESO seuil haut (évolution de la réglementation relative aux produits dangereux). Aucune modification des procédés ou augmentation des capacités des installations du site de Rouen n'est à l'origine de cette évolution.

Actuellement, le fonctionnement de l'ensemble de l'établissement est notamment autorisé par les arrêtés préfectoraux du 25 novembre 2010 et 30 août 2006.

1.3. Localisation du site

Le site LUBRIZOL, objet du présent PPRT, est implanté dans la zone industrielle et portuaire au sud-ouest de la ville de Rouen et se situe dans la voie rapide Sud III et les quais de Seine. L'emprise du site est répartie sur les communes de Rouen et de Petit-Quevilly.

L'occupation des terrains proches du site sur la commune de Rouen est une zone industrielle, l'occupation des terrains proches sur la commune de Petit-Quevilly étant vouée à l'habitat. Les habitations les plus proches sont à quelques dizaines de mètres des installations de la zone Sud du site LUBRIZOL dont elles sont séparées par la rue Madagascar.



Carte de localisation du site LUBRIZOL

1.4. Activité du site

1.4.1 Présentation générale

L'établissement procède à la fabrication par synthèse et mélange des additifs et à leur conditionnement. Le site comporte des zones de stockage des matières premières et produits finis ainsi que des unités de fabrication ou de mélange. Les unités de fabrication sont dédiées à une fabrication d'un produit.

Les installations du site regroupées par type de fabrication sont les suivantes :

Unités antioxydants (atelier 120/121)

- Stockage de pentasulfure de phosphore : capacité 384 tonnes
- Production d'acide dithiophosphorique (U120)
- Production d'alkyldithiophosphate (U121/123) : capacité 50 000 tonnes par an

Unités de production DA-PIBSA et dispersants

- Unité d'alkylation DA-PIBSA (bâtiment E6) : capacité de 20 000 tonnes par an
- Unité dispersants : capacité de 25 500 tonnes par an

Unités Calcium 8 (Ca8)

- Capacité de production (UCa8) : capacité de 3 000 tonnes par an

Unités de mélange (uni, conditionnement, stockage, livraison de produits finis)

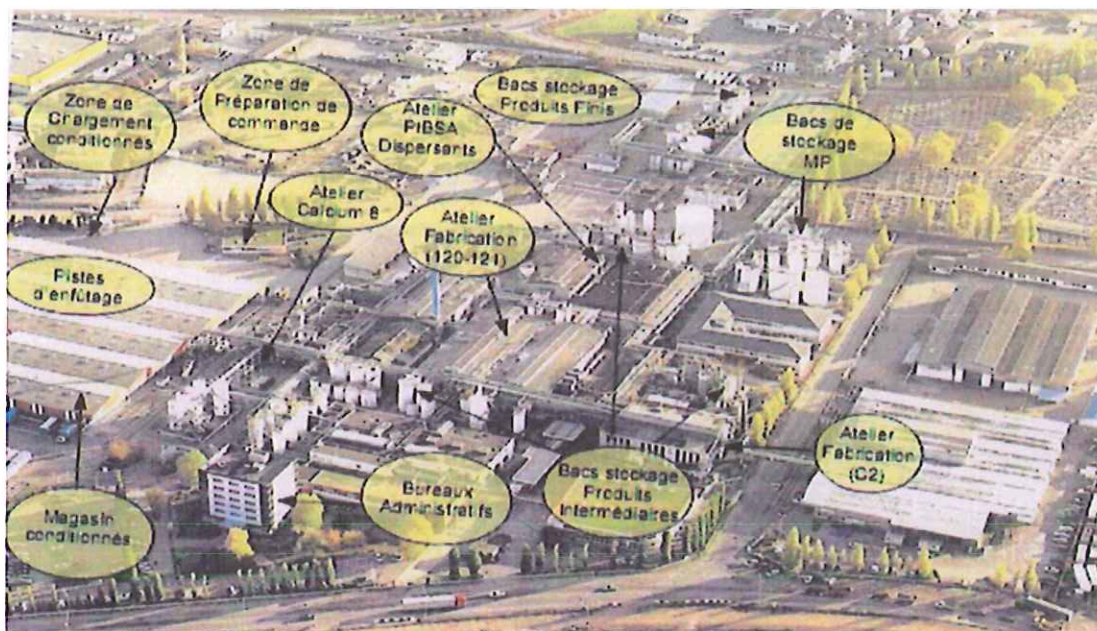
- Unité mélange (bâtiment C2)
- Unités conditionnement et enfûtage (bâtiment A5)
- Stockages : Alcool sud et Ca8
- Installation de remplissage de liquides inflammables
- Stockage de produits conditionnés (bâtiments A4, F7 et G)

Installations annexes

Ces installations comprennent les équipements :

- Traitement de gaz résiduels (oxydateur thermique + unité SHNa et Socrématic + torchère)
- Unité de prétraitement par ultrafiltration des eaux de process
- Unité de traitement des eaux
- Unités de fluide thermique
- Unité de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air

Le plan du site (page suivante) montre la localisation des principales installations du site.



Carte du site

1.4.2 Présentation des installations

Le site de Rouen couvre une superficie de 14 hectares. Il est séparé en deux par la rue Marc Seguin. L'entrée du site se fait rue de Madagascar pour les poids lourds, quai de France pour les autres véhicules.

Les principaux ateliers/ secteurs sont les suivants :

Ateliers de fabrication (voir plan de la page précédente)

- Atelier C2 : unité de mélange qui produit des additifs pour lubrifiant.

Les risques potentiels liés à cette unité sont de type :

- Thermique (incendie)
- Surpression (explosion d'un mélangeur)
- Toxique (lié à la dispersion d'un produit ou en cas d'incendie lié aux fumées)
- Ateliers 120/121 : unités de fabrication des sels dithiophosphoriques. La fabrication de ces sels met en jeu divers produits dont des liquides inflammables et du pentasulfure de phosphore.

Les risques potentiels liés à cette unité sont de type :

- Thermique (incendie, UVCE)
- Surpression (explosion des bacs de stockage)

- Toxique (dispersion H₂S et composés soufrés) suite à une décomposition de produits ou suite à une rupture de tuyauterie)

- Atelier Calcium 8 : atelier de fabrication d'additif pour peintures.

Les risques potentiels liés à cette unité sont de type :

- Thermique (UVCE, incendie dans le stockage des matières premières ou de l'atelier)
- Surpression (explosion d'un réacteur de fabrication)

- Atelier OCP/SBR : unités de fabrication d'additifs pour huile

Les risques potentiels liés à ces unités sont de type :

- Surpression
- Thermique

- Atelier DA PIBSA : Atelier de fabrication de dispersants entrant dans la formulation des additifs

Les risques potentiels liés à ces unités sont de type:

- Surpression
- Thermique

- Stockage et utilités : secteur regroupant les stockages non directement rattachés aux unités de production : stockage vrac, stockage de produits conditionnés, utilités (chaudière, traitement des eaux), poste de chargement et de déchargement.

Les risques potentiels liés à ces secteurs sont de type :

- Thermique
- Toxique
- Surpression

1.6. Evènements du 21 janvier 2013

Le 21 janvier 2013, le site LUBRIZOL de Rouen a connu un dysfonctionnement sur une unité. Cet incident a généré des émissions de mercaptans, molécule très incommodantes et au fort pouvoir olfactif. L'évènement local est devenu national, car les mercaptans d'abord ressentis en Seine-Maritime l'ont ensuite été de la Manche à l'Île de France.

L'exploitant a remis son rapport d'accident définitif le 7 mai 2013. Il a été analysé minutieusement par les services de l'Etat.

Cette émission a été provoquée par une décomposition de dialkyl di-thiophosphate de zinc dans le bac d'ajustage de l'atelier 121. L'analyse des causes a permis d'identifier que la décomposition du produit contenu dans le bac est due à la combinaison entre une température excessive (liée à la mise en route de l'agitateur du bac calorifugé) et un temps de séjour trop long dans le bac, un traitement trop tardif de la décomposition qui ne s'est pas révélé efficace (et l'a même favorisé) et une unité de traitement des effluents atmosphériques qui n'a pas permis de traiter la totalité des émissions de mercaptans.

Les effets des phénomènes de décomposition de de dialkyl di-thiophosphate de zinc avaient été modélisés dans l'étude de danger et pris en compte dans le cadre de l'élaboration du PPRT. Ces modélisations ont retenu comme composé émis l'H₂S (approche pénalisante car présentant des seuils toxicologiques plus faibles que les mercaptans) et les seuils de concentrations pour les effets irréversibles sur la santé. L'analyse de l'évènement du 21 janvier a montré que les concentrations correspondant aux effets irréversibles n'avaient pas été atteintes dans l'environnement. On notera que le seuil olfactif au mercaptan est très bas (10 000 fois inférieur aux concentrations atteintes). Les effets (gênes, maux de tête,...) liés à une exposition à des concentrations inférieures aux seuils toxicologiques des effets irréversibles (cas de l'évènement du 21 janvier 2013) ne sont pas intégrés dans la détermination des zones couvertes par les Plans de Prévention des Risques Technologiques mais ont vocation à être gérés par les plans d'urgence (Plan Particulier d'Intervention- PPI...). Pour le cas précis du PPRT et l'étendue géographique des effets et nuisances ressenties pendant l'évènement.

Les mesures correctives à mettre en place ont été soumises à l'avis du Coderst lors de sa séance du mois de mai. Il a été rendu un avis favorable et l'arrêté préfectoral imposant les mesures complémentaires a été signé le juin 2013.

Ces mesures incluent notamment :

- L'amélioration et la fiabilisation du suivi de la température dans les bacs, l'installation de nouvelles actions automatiques de sécurité,
- L'analyse des besoins en refroidissement et en agitation des bacs d'ajustage et la réalisation des actions identifiées comme nécessaires (décalorifugeage du bac en cause notamment, mise en place de nouveaux moyens de refroidissement),
- Le développement de nouveaux outils pour la conduite des installations (nouveaux seuils d'alarme, nouvelles vues de conduite du process...),
- L'amélioration de la procédure de réponse en cas de décomposition en fonction des enseignements tirés de l'incident,
- L'amélioration de la fiabilité du dispositif de mesure des mercaptans à la cheminée,

- La révision de la conception et du dimensionnement du système du traitement des rejets des événements en cas de décomposition afin qu'une éventuelle décomposition n'ait pas d'impact négatif sur l'extérieur du site, si elle devait survenir malgré les mesures de prévention mentionnées ci-avant. Le dispositif de traitement des rejets en cas de décomposition a été modifié et fiabilisé afin de renforcer son efficacité mais sera remplacé par une nouvelle installation au plus tard le 31 décembre 2014.

Ces mesures devraient être pour l'essentiel mises en place avant redémarrage. La DREAL a vérifié que c'était le cas lors de visites approfondies les 11 et 12 juin 2013.

A noter que les événements du 21 janvier 2013 ne sont pas les déclencheurs de la mise en place du PPRT LUBRIZOL. L'élaboration du PPRT a été prescrite par arrêté du Préfet de Seine-Maritime du 6 mai 2010.

CHAPITRE 2 – ORGANISATION ET MISE EN PLACE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

2.1. Désignation du Commissaire enquêteur

La désignation du Commissaire enquêteur s'est faite par décision du Tribunal Administratif de Rouen du 6 août 2013 N° E13000141/76.

Mr Jean FONTAINE est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Mr Bernard MIGNOT est désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

2.2. Ouverture de l'enquête publique

Arrêté du 22 novembre 2013 de Mr le Préfet de la Seine Maritime portant sur l'ouverture d'une enquête publique en vue d'une approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques de LUBRIZOL pour une durée de 33 jours calendaires du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014.

2.3. Remise des documents

Les documents d'enquête ont été remis aux deux Commissaires enquêteurs (titulaire et suppléant) le 14 novembre 2013 en Préfecture de Rouen en présence de Mme RESTENCOURT, Mme CORNEC et Mr LEFEVRE.

Les modalités d'enquête, les dates et les lieux d'enquête ont été définis ce jour.

Le dossier mis à la consultation du public comprend :

- La note de présentation
- Le règlement
- Le cahier de recommandations
- Le plan de zonage réglementaire
- Le bilan de concertation

Ce dossier est également consultable sur le site internet : www.spinfos.fr, rubrique PPRT.

Les documents ont été rédigés par les services de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Haute Normandie (DREAL).

2.4. Permanences et correspondances

Le Commissaire enquêteur assurera six permanences et recevra en personne les observations du public les jours suivants :

- Mardi 17 décembre 2013 de 9h à 12h à la mairie de Rouen
- Lundi 23 décembre 2013 de 14h à 17h à la mairie de Petit-Quevilly
- Lundi 30 décembre 2013 de 14h à 17h à la mairie de Rouen
- Mercredi 8 janvier 2014 de 14h à 17h à la mairie de Petit-Quevilly
- Mardi 14 janvier 2014 de 14h à 17h à la mairie de Petit-Quevilly
- Samedi 18 janvier 2014 de 9h à 12h à la mairie de Rouen

Toute correspondance relative à l'enquête pourra en outre être adressée :

- Par écrit au Commissaire enquêteur, à la mairie de Rouen, siège de l'enquête.
- Par voie électronique à l'adresse suivante : sylvain.laquievre@rouen.fr

2.5. Information du public

Des avis ont été publiés dans les délais légaux dans les journaux : Paris-Normandie et Liberté Dimanche.

L'affichage a été effectué dans les mairies :

- De Rouen, Hôtel de ville et dans les annexes Le Châtelet, St Sever et Pasteur.
- De Petit-Quevilly (plus une affiche angle Rue Marc Seguin et Quai de France)

Voir en annexe certificats d'affichage

L'avis d'enquête publique a été mis en ligne sur le site internet départemental de l'état : www.seinemaritime.gouv.fr, rubrique : environnement et prévention des risques, pendant la durée de l'enquête. De plus, le journal Paris-Normandie et FR3 Normandie ont traité du sujet pendant l'enquête publique.

2.6. Etude du dossier

Après une première étude du dossier, les deux Commissaires enquêteurs (titulaire et suppléant) ont rencontré dans les bureaux de la DREAL, les acteurs du dossier :

Mme Emilie GITZHOFER, Inspectrice des installations classées DREALM Julien VILCOT, Adjoint au Responsable de l'Unité Territoriale Rouen-Dieppe, Responsable de l'Equipe Risques de l'UTRD DREAL

Mr Grégoire MACE, Chargé de mission PPRT-DDTM

Pour une bonne appréhension du dossier, les points suivants ont été abordés :

- Guide méthodologique du PPRT
- Financement des mesures d'expropriation
- Mode de qualification de l'aléa
- Correspondance entre les niveaux d'aléas et les principes de réglementation
- Incidence du PPRT pour la population concernée, protection des populations
- Carte des enjeux
- Justification du PPRT
- Point sur l'usine LUBRIZOL

Cette réunion a été fructueuse avant d'aborder l'enquête. Je remercie les personnes présentes pour leur collaboration.

2.7. Visite sur place : environnement du site et visite de l'usine LUBRIZOL

Le 4 décembre 2013, avec mon suppléant Mr Bernard MIGNOT, muni de la carte de zonage réglementaire, nous avons fait, à pied, le tour de tout le zonage de l'usine LUBRIZOL. Nous avons repéré de visu :

- L'habitat
- Les activités industrielles ou artisanales
- Les établissements recevant du public

- Les espaces publics ouverts

Il a été noté que, le 4 décembre, l'aire de stationnement pour les forains, en limite est du périmètre d'étude, enclavée entre LUBRIZOL, Pier Seine et CB PREMIX (zone R4 R3 de la carte de zonage règlementaire) était toujours très occupée par de grandes caravanes.

Après cette visite de zonage, nous avons été reçus sur le site de LUBRIZOL par Mr Nicolas ADAM, Directeur de l'usine de Rouen et Mourenx LUBRIZOL et Mr Nicolas PRUDHOMME, HSE LUBRIZOL. Après la remise d'une plaquette de sécurité du site et sa présentation en vidéo et Mr ADAM nous a présenté le groupe LUBRIZOL et ses activités. Ensuite, nous avons effectué une visite complète de toutes les différentes parties de LUBRIZOL :

- Les ateliers de production avec leurs salles de contrôle
- Les zones de stockage de matières premières, de produits finis en vrac ou conditionnés
- Les zones de dépotage matières premières
- Les zones de chargement de produits finis
- Les moyens de sécurité
- Les lieux où des actions ont été entreprises ou vont être mises en œuvre dans une démarche de réduction du risque

Nous remercions Mr ADAM pour son entière collaboration.

CHAPITRE 3 – JUSTIFICATION DU PRET ET SON DIMMENSIONNEMENT

3.1. Etude de dangers EDD

Les compléments de l'étude de dangers nécessaires à la détermination du périmètre d'étude et à la réalisation de la cartographie des aléas pour LUBRIZOL ont été fournis par l'exploitant dans le cadre de la révision de son étude des dangers en 2009 et 2010.

Suite aux demandes multiples de compléments de la DREAL, le dernier complément de l'étude a été remis le 21 mai 2010.

Pour la réalisation de l'étude des dangers, le site a été divisé en plusieurs secteurs, chacun ayant fait l'objet en fait d'une étude de danger spécifique.

- Atelier de fabrication C2
- Ateliers de fabrication 120/121
- Ateliers de fabrication Calcium 8
- Atelier OCP/SBR
- Atelier DA PIBSA

- Stockage et utilités

Dans le cadre de son processus d'analyse des risques, LUBRIZOL a réalisé une analyse préliminaire des risques et une étude détaillée des risques

Dans le cadre de l'analyse des risques, l'exploitant a identifié un certain nombre d'actions à mener permettant de réduire le *risque* (page 18 de la note de présentation du dossier « Enquête publique »).

3.2. Analyse de l'étude de dangers

L'analyse de l'étude de dangers a donné lieu à :

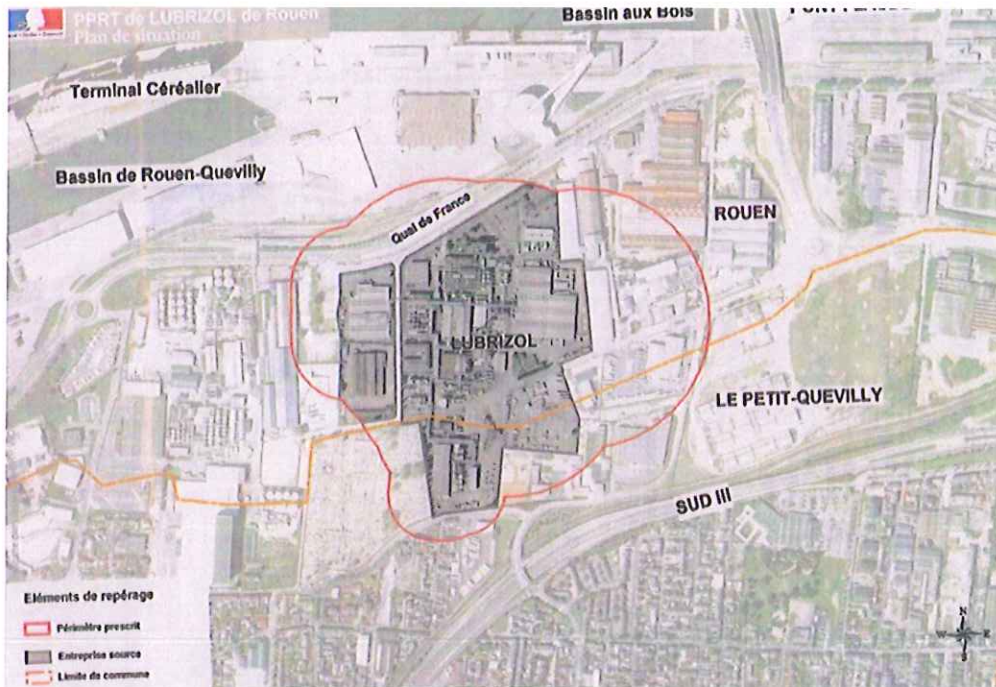
- Un rapport de la DREAL en date du 2009 adressé au Préfet de la Seine-Maritime proposant le lancement de la démarche d'élaboration du PPRT.
- Un rapport de la DREAL en date du 25 mai 2010 soumis à l'avis des membres du Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) en date du 14 septembre 2010, rapport évaluant la démarche de maîtrise des risques (MMR) à l'issue de la définition d'une première série de mesures de réduction du risque. Suite à ce rapport un arrêté préfectoral en date du 25 novembre 2010 a prescrit la mise en œuvre d'actions de réduction du risque.
- Un rapport de la DREAL en date du 13 janvier 2011 soumis à l'avis des membres du CODERST en date du 8 février 2011 et évaluant la démarche de maîtrise des risques (MMR) suite à une proposition complémentaire de réduction du risque à la source faite par LUBRIZOL (suppression du stockage de GPL en réservoir vrac). Suite à ce rapport, un arrêté préfectoral en date du 13 avril 2011 a prescrit la mise en œuvre des actions complémentaires de réduction du risque.

Ces arrêtés prévoient la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques retenues parmi les actions présentées plus haut selon un échéancier qui s'étale jusqu'au 30 juin 2015 (à l'exception de la suppression des cuves de stockage de GPL pour laquelle l'échéance est le 13 avril 2016).

A la date du 24 avril 2013, de nombreuses mesures sont mises en place pour supprimer les dangers, d'autres mesures restent à mettre en place. On trouve tous les détails de ces mesures ainsi que l'analyse des phénomènes dangereux *pages 19, 20, 21, 22 de la note de présentation du dossier « Enquête publique »*.

3.3. Détermination du périmètre d'étude

Le périmètre d'étude du PPRT est défini par la courbe enveloppe des effets des phénomènes dangereux. Il contient le futur périmètre d'exposition aux risques, c'est-à-dire le périmètre règlementé par le PPRT. Ce périmètre a été défini par l'arrêté préfectoral de prescription du PPRT du 6 mai 2010 et figure sur la carte ci-après.



Carte du périmètre PPRT

CHAPITRE 4 – SYNTHÈSE DE LA PHASE TECHNIQUE

4.1. Mode de qualification de l'aléa

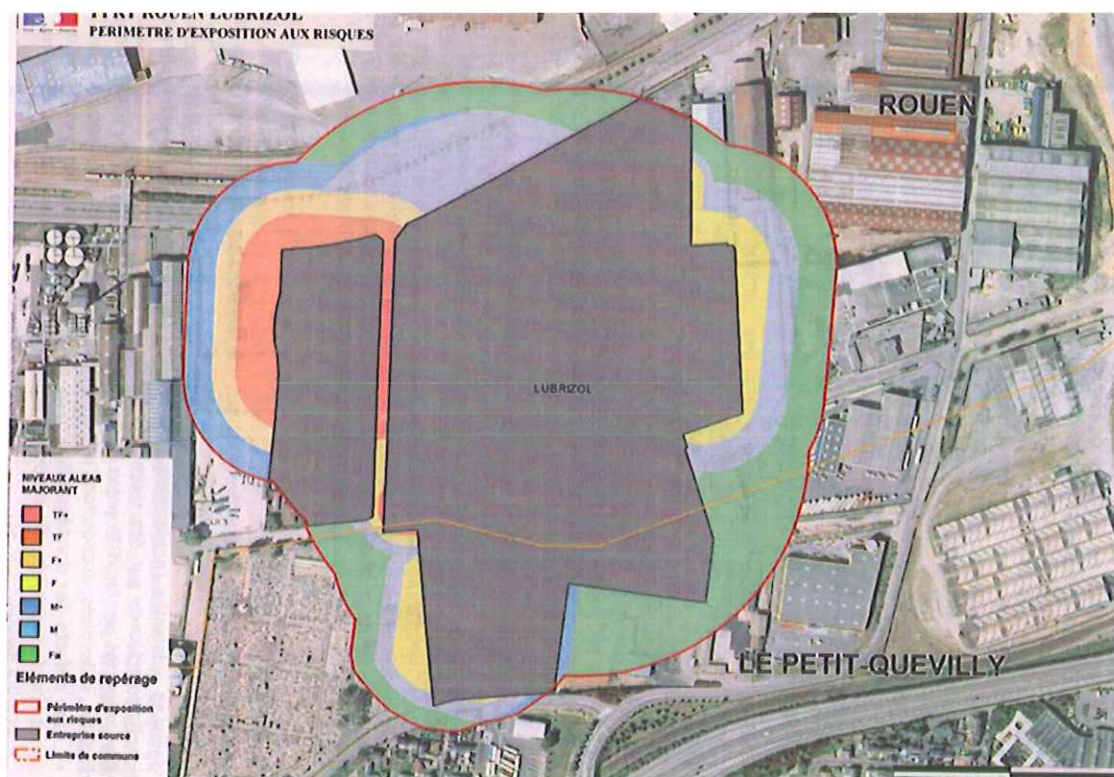
Pour les installations classées pour la protection de l'environnement dites « AS » (site SEVESO « seuil haut ») ce n'est plus seulement une distance des effets générés par un accident qui détermine les orientations en matière d'urbanisme mais un niveau d'aléa.

Les sept niveaux d'aléas sont ainsi définis : Très fort plus (TF+), Très fort (TF), Fort plus (F+), Fort (F), Moyen plus (M+), Moyen (M), Faible (Fai).

Les aléas sont de trois types :

- Toxiques
- Thermiques
- De surpression

La superposition des cartes d'aléas aboutit au périmètre d'exposition aux risques (voir carte ci-dessous).



Périmètre d'exposition aux risques

4.2. Identification des enjeux incontournables pour la réalisation du PPRT

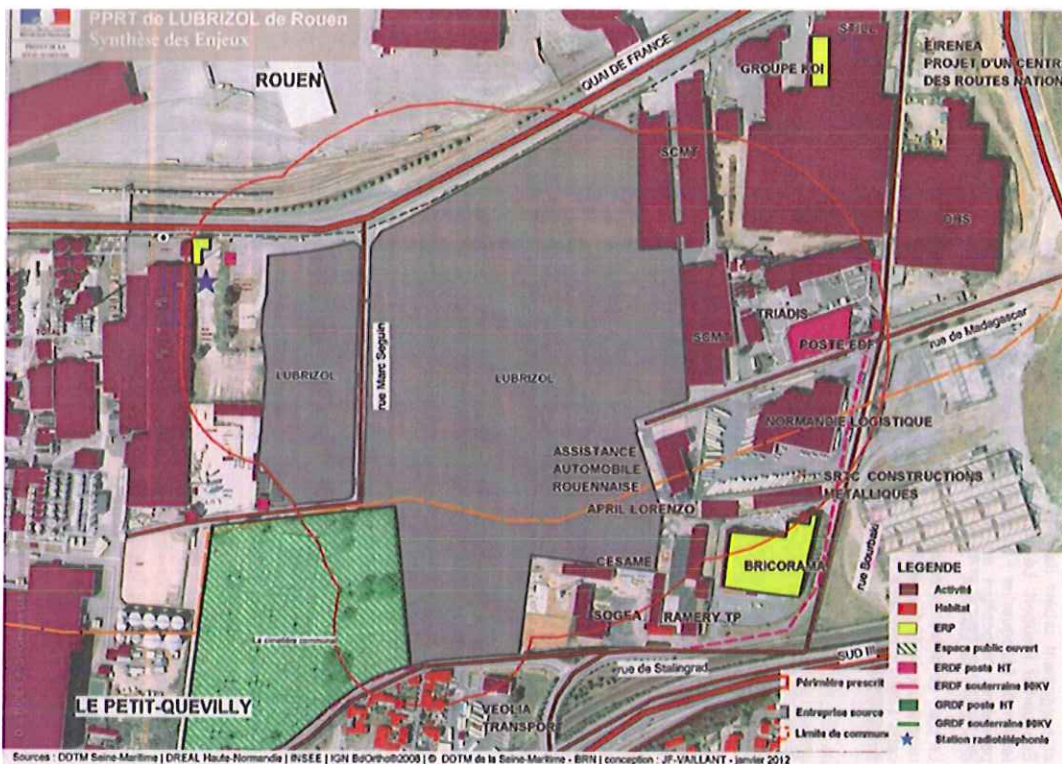
- *Habitat*

Les zones d'habitation présentes dans le périmètre d'étude sont les suivantes :

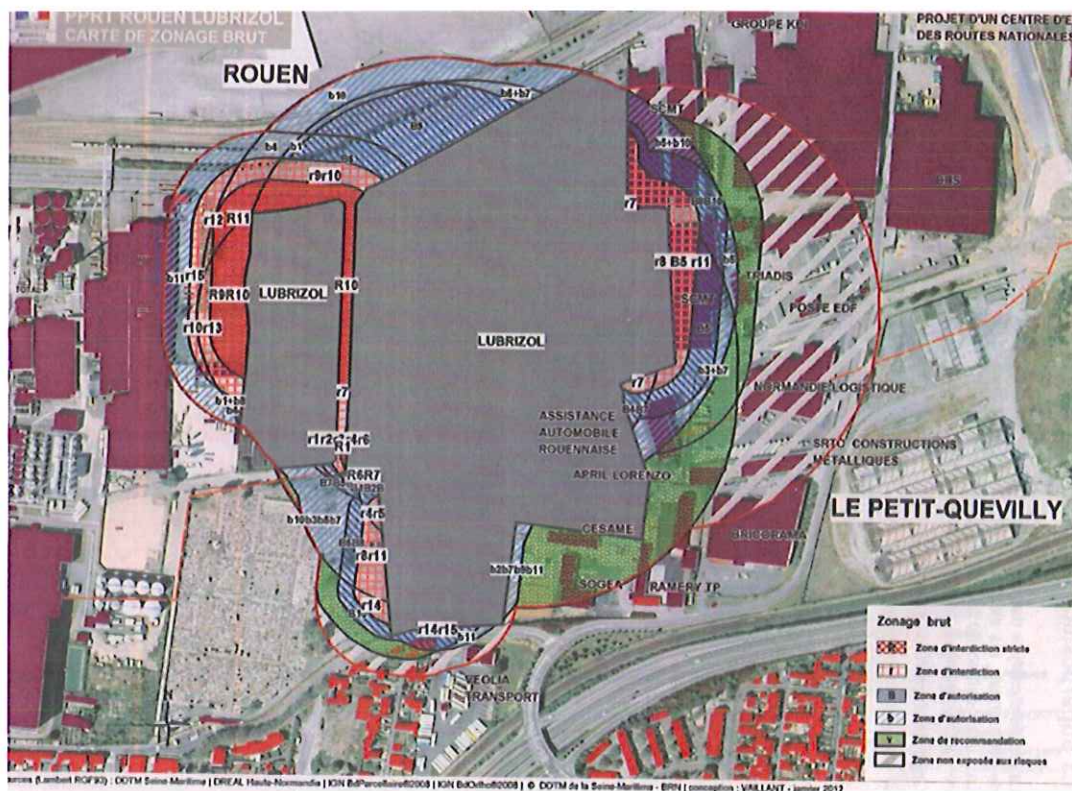
- Un logement au-dessus du restaurant « le Maritime », quai de France.
- 14 maisons dans le quartier St Pierre

- *Activités industrielles ou artisanales*

20 établissements ou sites ont été recensés dans le périmètre d'étude. Ces derniers sont situés essentiellement à l'ouest et à l'est du site de LUBRIZOL (voir cartes de synthèse des enjeux et carte de zonage brut ci-après).



Synthèse des enjeux



Carte de zonage brut

- *Etablissements recevant du public (ERP)*
 - « Le Maritime », bar-restaurant, impacté par l'aléa thermique de niveau M.
 - « Le Bricomarché » non exposé aux risques mais proche de la zone d'aléa toxique Fai
- *Espaces publics ouverts*
 - Le cimetière communal, rue de Stalingrad.

Dans cette zone, travaillent 2 employés municipaux, 15 personnes d'entreprise funéraire et pouvant accueillir 400 personnes. Cette zone est impactée dans sa partie nord-est par les aléas majorant de la surpression M+, thermique F+ et toxique M+.

- *Infrastructures de transport*
 - Les voies de circulation routières
 - Rue de Bourbaki, non exposée aux risques
 - Rue de Stalingrad, aléa majorant thermique F+
 - Rue de Madagascar, aléas majorant surpression Fai, thermique F+, toxique M+
 - Rue Marc Seguin, aléas majorant surpression TF, du thermique TF+ et du toxique TF+
- *Desserte ferroviaire*

Les trains qui circulent sur la rive gauche du port de Rouen sont exclusivement des trains de fret concernant les céréales, les granulats, le carburant, les matières dangereuses. Le GPMR a précisé que les gestions des voies ferrées portuaires est assurée par son personnel, entre 5h30 et 19h30.

- *Lignes de bus et modes doux de déplacement*

Aucune ligne de transport scolaire et aucune ligne régulière ne traverse le périmètre d'étude du site de LUBRIZOL.

Aucun chemin de grande randonnée et de circuit cyclotouriste ne passe à travers le périmètre d'étude

- *Ouvrages d'intérêt général*
 - Le réseau électrique

Un seul ouvrage est impacté par l'aléa thermique M : poste de transformation, quai de France (entre « le maritime » et LUBRIZOL).

- *Le réseau de télécommunication*

Deux relais téléphoniques SFR et Orange, 29 quai de France, sont impactés par l'aléa majorant thermique M

- *Le réseau eau potable*

Le PPRT n'a aucun impact sur le réseau d'eau potable.

- *Assainissement des eaux usées*

Le PPRT n'a aucun impact sur le réseau d'eaux usées.

- *Gaz*

Une canalisation de distribution de gaz avec une pression à 16 bars traverse le périmètre d'étude le long du Boulevard maritime, quai de France. A l'ouest, proche mais hors du périmètre d'étude, se trouve un poste de détente.

- *Enjeux complémentaires*

- Les populations résidentes

Au sein du périmètre d'étude on trouve sur la commune de Rouen : 1 logement impacté par l'aléa majorant thermique M, rue du quai de France (au-dessus du restaurant « le Maritime ») ;

Sur la commune de Petit-Quevilly, 14 logements, rue de Stalingrad dont 4 impactés par l'aléa thermique M+ et un logement par l'aléa thermique Fai. Les autres logements ne sont pas exposés aux risques. L'ensemble est estimé à 40 personnes.

Toutefois, on note la présence d'une aire de stationnement pour les forains durant la foire de Rouen en limite est du périmètre d'étude, enclavée en LUBRIZOL, Pier Seine et CB PREMIX, impactée par les aléas majorant de la surpression Fai, thermique TF et toxique M.

On note également, le stationnement de nuit pour les routiers dans la rue de Madagascar impactée par l'aléa majorant de la surpression Fai, du thermique F+ et du toxique M+.

- *Les emplois*

Les entreprises concernées dans le périmètre d'étude, sont actuellement au nombre de 18. Les investigations réalisées dans le terrain ont permis d'évaluer entre 282 et 534 salariés à l'intérieur du périmètre. Ces chiffres sont à relativiser du fait que certains éléments n'hébergent qu'une partie de l'activité principale.

- *Enjeux (annexes)*
 - Plan particulier d'intervention (PPI)

LUBRIZOL est concerné par le Plan Particulier d'Intervention de la zone Rouen approuvé par arrêté préfectoral le 15 mai 2007.

Eléments contenus dans les documents locaux d'urbanisme.

Rouen : la dernière révision du PLU a été faite le 27 janvier 2012. Le zonage du PPRT est classé en UCa voué en zone industrielle et portuaire.

Petit-Quevilly : la dernière modification du PLU a été faite le 16 décembre 2011. Le zonage du PPRT est classé en UY voué exclusivement à des zones d'activités industrielles et artisanales.

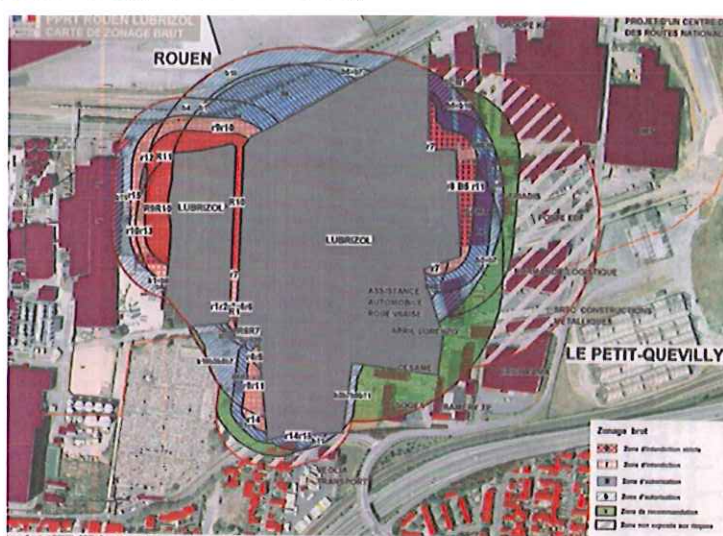
Le périmètre d'étude du PPRT est hors zone inondable.

Aucun périmètre de protection des abords des monuments historiques n'importe le périmètre du PPRT.

Aucune orientation du PDU (Plan de Déplacement Urbain) n'est impactée par le PPRT.

4.3. Obtention du zonage brut

Ce plan de zonage brut délimite à la fois les zones de principe de maîtrise de l'urbanisme future et les secteurs potentiels d'expropriation ou de délaissement possibles inclus dans ces zones (voir plan de zonage brut ci-dessous).



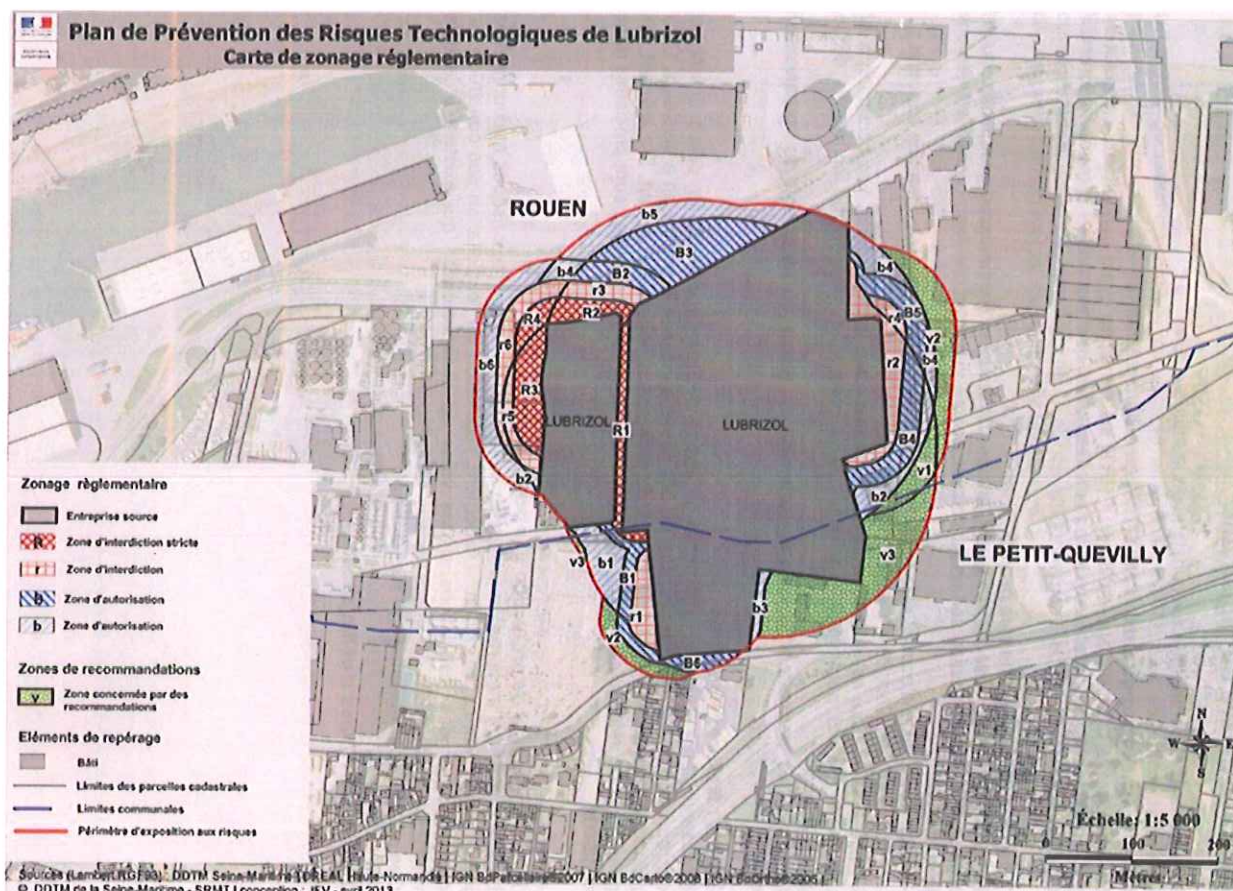
Carte de zonage brut

Les points principaux de la stratégie du PPRT autour du site de LUBRIZOL sont les suivants :

- Choix concernant l'urbanisation future
- Mesures de protection des populations

4.4. Plan de zonage réglementaire et règlement

Le plan de zonage réglementaire et le règlement sont l'aboutissement de la démarche du PPRT et ont donné lieu à l'établissement de documents du dossier d'enquête publique (voir carte de zonage réglementaire).

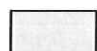







Carte de zonage réglementaire

4.5. Détermination du zonage réglementaire et principes généraux de réglementation

Conformément à l'article L.512.16 du Code de l'Environnement, le PPRT délimite, à l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques, plusieurs types de zones réglementées.

Le PPRT du site de LUBRIZOL de Rouen comprend cinq zones de réglementation différentes :

- | | |
|---|---|
|  | Une zone grisée qui est une zone d'interdiction stricte et qui correspond au périmètre de l'autorisation d'exploitation de l'établissement LUBRIZOL dans le périmètre d'exposition aux risques. |
|  | Des zones rouge foncé « R » d'interdiction stricte, présentant un danger très grave pour la vie humaine. |
|  | Des zones rouge clair « r » d'interdiction, présentant un danger grave pour la vie humaine. |
|  | Des zones bleu foncé « B » d'autorisation sous conditions. |
|  | Des zones bleu clair « b » d'autorisation sous conditions. |
|  | Une zone verte « v » de recommandations |

Le PPRT détermine pour chacune de ces zones règlementaires :

- Les mesures de maîtrise de l'urbanisation future
- Les mesures foncières
- Les mesures de protection des populations

4.6. Effets du PPRT

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques approuvé vaut servitude d'utilité publique (article L.512-23 du Code de l'Environnement). Il est porté à la connaissance des maires des communes situées dans le périmètre du plan en application de l'article L. 121-2 du Code de l'Urbanisme.

Le PPRT approuvé doit être annexé aux plans locaux d'urbanisme, par arrêté municipal de mise à jour des servitudes d'utilité publique, conformément à l'article L.126-1 et R. 123-14 du Code de l'Urbanisme, dans un délai de 3 mois à compter de la date de son approbation.

Le PPRT peut être révisé, conformément aux dispositions de l'article R.515-47 du Code de l'Environnement, sur la base d'une évolution de la connaissance du risque ou du contexte. Celui-ci est révisé dans les formes prévues par les articles R.515-39 à R.515-50 du Code de l'Environnement pour son élaboration.

Le PPRT peut être abrogé dans les conditions prévues par l'article R.515-48 du Code de l'Environnement, dans le cas où les installations ne seraient plus soumises à autorisation avec servitudes ou en cas de disparition totale et définitive du risque.

4.7. Les recommandations

Un cahier de recommandations est annexé au présent PPRT. Les recommandations ne peuvent pas être imposées mais tendent à renforcer la protection des populations face aux risques encourus.

Les recommandations ne sont pas décrites dans le règlement mais dans un document complémentaire mis à disposition du public lors de l'enquête public.

4.8. Le règlement

- Portée du règlement

Le règlement du PPRT est opposable à toute personne publique ou privée qui désire entreprendre des constructions, installations, travaux ou activités, sans préjudice des autres dispositions législatives ou réglementaires qui trouveraient à s'appliquer.

Les constructions ou installations, travaux ou activités non soumis à un régime de déclaration ou d'autorisation préalable, sont édifiés ou entrepris sous la seule responsabilité de leurs auteurs dans le respect des dispositions du présent PPRT.

- Infractions

Les infractions aux prescriptions édictées par le présent PPRT sont punies des peines prévues à l'article L.512-24 du Code de l'Environnement

Le règlement est un document mis à disposition du public lors de l'enquête publique.

CHAPITRE 5 – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE A L'ENQUETE PUBLIQUE

5.1. Préambule

L'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques lié à la société LUBRIZOL, sise sur la commune de Rouen a été prescrite par arrêté préfectoral en date du 6 mai 2010. Le délai d'instruction a ensuite été prorogé le 19 octobre 2011, le 12 octobre 2012 (modifié par l'arrêté du 31 octobre 2012) et le 11 octobre 2013.

5.2. Elaboration de projet de PPRT

L'arrêté préfectoral de prescription du PPRT, en date du 6 mai 2010, a prévu d'associer à l'élaboration du PPRT :

- Le Directeur de la société LUBRIZOL
- Le Représentant du CHSCT de la société LUBRIZOL
- Le Maire de la commune de Rouen ou son représentant
- Le Maire de la commune de Petit-Quevilly ou son représentant
- Le Président de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe ou son représentant.
- Le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime ou son représentant
- Le Président du Conseil Régional de Seine-Maritime ou son représentant
- Le Président du Conseil Local d'Information et de Concertation (CLIC) intégrant l'établissement LUBRIZOL de Rouen.
- La Direction de l'Environnement du département de Seine-Maritime
- La Préfecture (Direction de la Coordination et de la Performance de l'Etat)
- Le Représentant du Grand Port Maritime de Rouen
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime (SDIS76)
- Le Service de Sécurité Civil de Seine-Maritime (SIRACED-PC)
- Le Représentant de la SNCF et de RFF
- Le Président de l'Association de Protection de l'Environnement « Haute-Normandie Nature Environnement » (HNNE)
- Le Représentant des riverains : l'Union Fédérale des Consommateurs « Que choisir », Mme Catherine LE SAUX représentante des riverains LUBRIZOL

Les communes de Rouen et Petit-Quevilly ont été informées par courrier en date du 16 mars 2010 sur les objectifs poursuivis et les modalités de concertation figurant sur le projet d'arrêté prescrivant l'élaboration du PPRT de la société LUBRIZOL.

Le Conseil Municipal de la commune de Rouen a émis un avis favorable en date du 2 avril 2010.

Le Conseil Municipal de la commune de Petit-Quevilly a été réputé favorable en l'absence d'avis reçu.

La procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques a été présentée aux membres du CLIC de la zone industrielle ouest de l'agglomération rouennaise, dont dépend l'établissement LUBRIZOL, le 23 avril 2010.

5.3. Déroulement de l'Association

Réunion des Personnes et Organismes Associés (POA)

Deux réunions se sont déroulées les 11 février 2011 et 7 juin 2013.

La réunion du 11 février 2011 a présenté l'ensemble du projet PPRT et son étude.

La réunion du 7 juin 2013 a fait un rappel de l'état d'avancement de la démarche PPRT, a donné le résultat des études, la stratégie retenue et les prochaines étapes du PPRT.

Un compte-rendu de chacune de ces réunions est annexé au document bilan de concertation préalable à l'enquête publique.

5.4. Consultation et avis des personnes et organismes associés (POA)

Le projet du PPRT a été formalisé par les services instructeurs et transmis pour avis aux Personnes et Organismes Associés (POA) par courrier en date du 24 juillet 2013.

Le projet de PPRT a également été transmis à chacun des membres du CLIC par courrier en date du 25 juillet 2013 afin de recueillir leur avis en séance le 12 septembre 2013 en préfecture de Seine-Maritime.

En réponse à la consultation officielle lancée par Mr le Préfet, et qui s'est achevée le 15 octobre 2013, les avis des instances consultées ont été les suivants :

- Le SIRADEC-PC a émis trois remarques par courrier du 29 juillet 2013 concernant :
 - L'organisation des secours
 - L'information du public

- La protection des populations

L'ensemble de ces remarques ont été intégrées dans la note de présentation.

- Le SDIS, par courrier du 21 août 2013, appelle une observation sur la gestion de la circulation routière en cas d'évènement dans la société LUBRIZOL. Le SDIS propose l'installation de demi-barrières. La notion de « demi-barrières » a été précisée dans le cahier de recommandations.
- Les Municipalités de Rouen et Petit-Quevilly ont formulé trois observations identiques par courriers respectifs en date du 1^{er} août 2013 et du 28 août 2013.
 - Expliciter en termes de localisation la création de la voie d'évacuation pédestre accessible aux véhicules de secours.
 - S'agissant de la voirie d'évacuation, préciser que la solution nord-sud vers la rue Stalingrad est à privilégier au regard de la solution sud-nord vers le quai de France.
 - Corriger, dans la note de présentation, l'affectation de la parcelle cadastre section AB N°222 appartenant désormais à la SCI LES JONCQUES DE LA SEINE et non plus à la société PIER SEINE.
- La SNCF a émis un avis favorable par mail en date du 10 septembre 2013 accompagné d'une remarque : les voies ferrées concernées par le PPRT font partie du réseau ferré portuaire (propriété du GPMR)
- Le Réseau Ferré de France par courrier du 10 septembre 2013 a transmis la même de mande de modification.

Ces modifications ont été intégrées dans la note de présentation.

- La CREA a émis un avis favorable sur le projet de PPRT par délibération en date du 23 septembre 2013 sous réserve de la prise en compte de trois observations :
 - Les comptages 2012
 - La prise en compte de l'arrêté PDU du 24 juin 2013
 - La nécessité de préciser les risques encourus par les réseaux d'eau et d'assainissement.

Les données de trafic ont été mises à jour, la date d'arrêt du PDU a été précisée et les services instructeurs ont rajouté que le PPRT n'a aucun impact sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

- La commune de Petit-Quevilly a émis un avis favorable pour le projet de PPRT par délibération en date du 1^{er} octobre 2013.

- Le Grand Port Maritime de Rouen a émis par courrier en date du 3 octobre 2013, un avis favorable sous réserves. Ces réserves portent sur les dispositions des articles 1.4.1 et 1.4.2 du titre IV du règlement, leurs modalités de mise en place, d'exploitation, de maintenance et de financement qui restent à préciser. La clé de répartition sera à trouver au sein du groupe de travail qui sera mis en place après approbation du PPRT. Le PPRT laisse un délai de 5 ans après son approbation pour la réalisation des prescriptions et formaliser ces engagements.
- La commune de Rouen a émis un avis favorable sur le projet de PPRT, par délibération en date du 11 octobre 2013.
- La Direction de l'Environnement du Conseil Général a émis par courrier en date du 14 octobre 2013 un avis favorable sur le projet PPRT sous réserve que le code de procédure soit élaboré sous l'égide des services de l'Etat.
- Faute de s'être prononcées dans un délai réglementaire de deux mois, les autres personnes et organismes associés ont un avis réputé favorable au projet de PPRT.

Les avis sont joints au document « Bilan de la concertation préalable à l'enquête publique »

Les membres du Comité Local d'Information et de Concertation se sont réunis en préfecture de Seine-Maritime le 12 septembre 2013 pour formuler leurs remarques et avis sur le projet de PPRT.

Le secrétaire Général a recueilli formellement du CLIC sur le projet de PPRT :

- 1 avis défavorable Mme POUPIN (CHSCT GPN/BOREALIS)
- 3 abstentions Mr BARBAY (HNNE), Mr ROUZIES (UFC Que choisir), Mr MOREAU (CHSCT PETROPLUS)
- La majorité des membres a donc émis un avis favorable sur le projet de PPRT LUBRIZOL.

5.5. Déroulement de la concertation

La concertation s'est déroulée de la façon suivante :

- La phase préalable d'information des communes (3^{ème} trimestre 2010)
- La mise à disposition des documents en mairie (février 2013 à fin octobre 2013)
- La mise à disposition des documents sur le site de la DREAL

- Six réunions du Comité Local d'Information et de la Concertation (dont une le 7 mars 2013 sur l'incident survenu sur les installations de LUBRIZOL le 21 janvier 2013) d'avril 2010 à septembre 2013.
- Une réunion publique à l'amphithéâtre de L'UFR de Rouen le 12 janvier 2012 (environ 40 personnes présentes à cette réunion).
- Onze réunions d'information avec les élus, les entreprises et les particuliers les plus proches du risque de janvier 2011 à octobre 2013.

5.6. Résultat de la concertation

Aucune observation n'a été rédigée sur le site internet www.spinfos.fr et sur les registres mis à la disposition du public en mairie de Rouen et de Petit-Quevilly.

Toutes les réunions relatives à la procédure ont fait l'objet de comptes rendus (annexes) où les réponses apportées aux participants sont consignées.

Le projet de PPRT n'a pas fait de modification sur le fond suite à la concertation avec la population.

Le bilan de la concertation a été transmis aux Personnes et Organismes Associés. Il a été mis à disposition du public en mairies de Rouen et Petit-Quevilly, à la Préfecture de Seine-Maritime ainsi que sur le site internet www.spinfos.fr

CHAPITRE 6 – DEROULEMENT DE L'ENQUETE

6.1. Climat de l'enquête

L'enquête s'est déroulée dans un bon climat, sans incident.

6.2. Permanences et observations sur registres

Pendant les permanences, j'ai effectué trois permanences en mairie de Rouen et trois autres en mairie de Petit-Quevilly.

A Rouen, le 17 décembre 2013, un correspondant de Paris-Normandie est venu s'informer sur le dossier d'enquête ainsi que deux étudiantes en master environnement.

Le 30 décembre 2013, une famille propriétaire riverain de l'usine LUBRIZOL est venue étudier longuement le dossier sans laisser d'observations sur le registre (propriétaire zone R4-R3)

A Petit-Quevilly, le 25 décembre 2013, Mr SANCHEZ, Maire de Petit-Quevilly, m'a rencontré sans laisser de remarque sur le registre.

En résumé, aucune observation n'a été formulée sur les deux registres.

6.3. Correspondance

Aucun courrier n'a été adressé au Commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête.

6.4. Voie électronique

Un message a été personnellement adressé au Commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête.

Un message concernant un item sur les moyens de détection et d'alerte a été envoyé par Mme JEANDEL (voir la photocopie du message et la réponse des services compétents en annexe)

Réponse du Commissaire-enquêteur sur cette observation:


Pour les situations présentant un risque pour les personnes situées à l'extérieur de l'emprise foncière de l'établissement, des plans de secours externes sont prévus par les textes réglementaires. Il s'agit des plans particuliers d'intervention (PPI).

Le PPI de l'agglomération de Rouen prend en compte le site LUBRIZOL. Le périmètre du site PPI de LUBRIZOL est défini dans le rapport des installations classées présenté à la séance du 1er septembre 2010 du CODERST.

LUBRIZOL dispose également d'un plan d'opération interne (POI). Ce plan d'urgence prévoit l'organisation interne au site pour la gestion des accidents dont les effets restent à l'intérieur de ses limites ou sont susceptibles d'en sortir. Le POI est déclenché et mis en œuvre par l'exploitant. Il est testé régulièrement.

Un des points principaux de la stratégie du PPRT autour du site LUBRIZOL est de prendre des mesures de protection des populations.

A Haffay
le 30 janvier 2014
Le commissaire enquêteur



ANNEXES

- Certificat d'affichage
- Photocopies des journaux (publication de l'arrêté).
- Pour porter à connaissance, courrier électronique de Mme JEANDEL arrivé le dimanche 19 janvier 2014 après clôture de l'enquête.
- Courrier de Mr BLANCHAUDIN arrivé avant ouverture de l'enquête le dimanche 15 décembre avec réponse des services de la ville de Rouen.

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Direction de la Coordination des
Politiques de l'Etat
Bureau des Procédures Publiques

Affaire suivie par Thomas LEFEVRE
Tél. 02 32 76 53 23
Mél. thomas.lefevre@seine-maritime.gouv.fr


CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de Rouen certifie avoir fait afficher, aux lieux habituels d'affichage des actes administratifs de la mairie, l'avis informant le public de l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Cet affichage a été effectué :

- du 29-11-2013
(soit 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête)
- au 18-01-2014 inclus
(soit jusqu'à la date de clôture de l'enquête)

Fait à Rouen, le


Le maire,
(signature et cachet de la mairie)

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Direction de la Coordination des
Politiques de l'Etat

Bureau des Procédures Publiques

Affaire suivie par Thomas LEFEVRE
Tél. 02 32 76 53 23
Mél. thomas.lefevre@seine-maritime.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

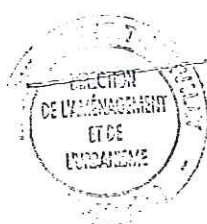
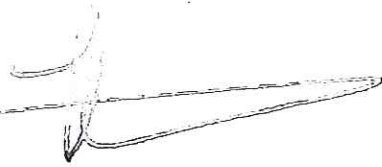
Le maire de la commune de Petit-Quevilly certifie avoir fait afficher, aux lieux habituels d'affichage des actes administratifs de la mairie, l'avis informant le public de l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Cet affichage a été effectué :

- du17/12/13.....
(soit 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête)
- au18/01/14.....
(soit jusqu'à la date de clôture de l'enquête)

Fait à Petit-Quevilly, le 24 JAN. 2014

Le maire,
(signature et cachet de la mairie)



Frédéric SANCHEZ

Rencontres

Monsieur KÉ
Il n'y a pas de vie sans problèmes et étapes de problèmes sans solution.
Grand voyant médium
Paielement après résultats
Reconnu dans 18 pays
d'Afrique pour son excellent
travail sans égal.

Séances de retour de l'âme aimé, résout tous vos problèmes et soucis quelle que soit leur nature : Justice, Impasse, exécution, Examen, dévouement, fidélité, amour, amélioration financière, chance aux jeux, attraction de la clientèle dans les affaires, même les cas les plus désespérés. Travail sérieux, résultats garantis à 100%. Vous voulez des résultats rapides dans un court délai ? Venez me voir et vous n'en serez que plus heureux.

Appel tous les jours sur votre portable de 8 h à 20 h
déplacement possible Basse-normandie.
n° 450 192 232

02.35.98.32.27 - 06.37.75.01.87

**EXCELLENT VOVANT MÉDIUM GUÉRISSEUR
MONSIEUR BASALIM**

PAIEMENT APRÈS RÉSULTATS. RÉSULTAT RAPIDE SOUS 4 JOURS. 100 % RÉUSSITE. SPÉCIALISTE EN TOUS BLOCAGES. UN REGARD SUR L'AVENIR. RETOUR DÉFINITIF DE L'ÊTRE AIMÉ. FIDÉLITÉ ENTRE ÉPOUX, ÉLOIGNEMENT D'UNE PERSONNE. INSTABILITÉ AFFECTIVE. TIMIDITÉ. PROBLÈMES FAMILIAUX. MÊME LES CAS LES PLUS DÉSPÉRÉS. DÉSENVOUTEMENT, IMPUISSANCE SEXUELLE. PROBLÈME D'OBTENTION DE PERMIS. PROTECTION CONTRE LES MAUVAIS SORTS. CHANCE AUX JEUX, DANS LES PROJETS. CONFLIT DANS LE TRAVAIL. ATTRACTION DE CLIENTÈLE. RÉUSSITE POUR LES CONCOURS ET EXAMENS. ETC. REÇOIT TOUTS LES JOURS DE 8 H À 20 HEURES.

Tél. 06.42.97.58.56
Site: 450 970 996 80012

LEGALES

Appels d'offres

MAIRIE D'YVETOT
AVIS D'APPEL À CANDIDATURES
CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL - Avenue Micheline-Ostermeyer

Terrain appartenant à la Ville pour l'implantation d'un cinéma multiple de 4 ou 5 salles d'une superficie de 20.700 m².

REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES.

Pour tous renseignements sur le bien et la procédure, contacter la mairie d'Yvetot, services techniques municipaux, BP 219 - 76196 Yvetot.

Contact : Géraldine LEMAISTRE, tél. 02.32.70.44.80. Courriel : geraldine.lemastre@yvetot.fr

Date limite de réception des candidatures : vendredi 31 janvier 2014, 16 heures.

Immobilier

Immo entreprise

Location
76 ROUEN à louer LOCAL COMMERCIAL pour les commerces, rue passagère, près de la Cathédrale, T.B.E., 40m², 500 €/mois + charges.
Tél. 06.14.28.09.52
06.09.38.63.97

Vente
76 LE HAVRE bien situé (quartier Point) FOND DE COMMERCE 800 M² bail neuf pour activité de bar, disquaire, solériserie. Rens. au 06.27.12.55.71.

Immo location

Appartement
76 Centre Joints Rouen Flats, 40m², très clair, 499 €. C.C. DPE en cours.
Tél. 02.35.23.71.15

76 Rouen part. à part. APPT 4 PCES, 92m², cuis. amén. moderne, excellent état, lumineux, près commerces et écoles, 900 € + 120 € chgas.
Tél. 06.14.28.09.52
06.09.38.63.97

76 ROUEN à louer F3 rénové près Cathédrale, 2^e étage, 650 € + 120 €, chauffage et eau chaude compris. DPE: NC.
Tél. 06.14.28.09.52
06.09.38.63.97

76 DIEPPE, particulier loué quai Henri-VI, 3^e étage sans asc., F2 de 40 m², parfait état, salle de bains et WC, rangements, très lumineux et calme, vue sur le port de plaisance; loyer 425 € + ch. (27 € env.) commerces, transports et école à proximité. DPE : E.
Tél. 02.35.36.45.46
ou 06.86.34.09.54.

76 F2 5im Rouen Dpt. 43m², rénové, fermé, cuis. amén., chauff. coll. esc., park., cave, clim., bal. chauff. 65 € C.C. DPE: D.
Tél. 06.72.35.58.94

76 CHERCHEA LOUER-GARAGE FERMÉ au place de parking prox. place du Vx Marché ou pl. de la Pucelle ROUEN.
Tél. 06.83.23.11.42

76 Rouen gde L. MAISON DE VILLE F4, bazar, avec garage, de l'imposant calme, ch. cent. gaz, 6700 €. Tél. 02.35.63.11.43

76 PR RETRAITES L. F3, 1^{er} étage, ds résid. calme, St Etienne du Rouen, ctro, px 650 €, DPE: B.
Tél. 06.52.83.20.24

76 Coudesbacs les Ebeux, F2 60m², RdCh, donnant sur jard. dans maison particulière, très calme, parking sécurisé, 455 € C.C. DPE: E. Tél. 02.35.14.09.36 ou 06.18.42.19.54

76 Part. L APPT F3 indépendant, riva gde quart. St-Sever, obs vivage, chauff. gaz, DPE en cours.
Tél. 02.35.72.23.52

76 GARAGE parking

76 MAISON

76 PLACE DISPONIBLE en MAISON DE RETRAITE (petite unité) hébergement définitif ou temporaire, ch. Bushy, Contacter M^{me} RAYNAUD au 02.35.34.40.89

Divers

76 ACHETE BATIMENTS BRIGUES ET SILEX A DEMONTER
Tél. 06.25.28.10.18

76- CENTRE VILLE FORGES-LES-EAUX 30 mn de Rouen F3 STANDING 85 m², rénové, park.
195.000 €
Tél. 06 50 45 23 55

76 LONGÈRE NORMANDE 100 m² Bourdinville près Yerville Rd-c : séjour-salon avec cheminée salle d'eau cuis. avec cheminée 1^{er} étage : 3 ch mansardées Terrain 580 m² Remise Exposition plein sud DPE: C.
145.000 €
Tél. 06.03.16.77.12

Enquêtes publiques
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
Bureau des procédures publiques
02.32.76.53.23

COMMUNES DE ROUEN ET DU PETIT-QUEVILLY
PREMIER AVIS
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) AUTOUR DE L'ÉTABLISSEMENT LUBRIZOL DE ROUEN

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 2013, une enquête publique est prescrite du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014 inclus, en vue de l'approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Pendant toute la durée de cette enquête, le projet de PPRT restera déposé en mairie de Rouen et du Petit-Quevilly, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans les mairies susmentionnées.

M. Jean FONTAINE, chimiste de process retraité, commissaire enquêteur, ou, en cas de défaillance, M. Bernard MOIGNOT, chef d'agence travaux publics retraité, commissaire enquêteur suppléant, recevra en outre les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées aux jours et heures ci-dessous :

- mardi 17 décembre 2013, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen ;
- mercredi 23 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- lundi 30 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie de Rouen ;
- mercredi 8 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- mardi 14 janvier 2014, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- samedi 19 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen.

Toutes correspondances relatives à l'enquête susvisée pourra être adressée au commissaire enquêteur en mairie de Rouen, à l'égard de l'enquête, ainsi que par message électronique à l'adresse suivante : syvalin.laquiere@rouen.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de la Seine-Maritime, sur le site internet www.seine-maritime.gouv.fr ainsi que dans chaque mairie concernée, des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci sur le territoire des communes de Rouen et du Petit-Quevilly.

Divers
La directrice régionale des finances publiques de la
Normandie, 16 rue du Grand Vidame, 50 Amiens, bureau de
la succession de M. HERPIN Michel, décédé le 23 avril 2012
à Notre-Dame-de-Bondeville (76), a établi le projet de régle-
ment du passif. Réf. 6043

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE
AVIS AU PUBLIC
RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) VALANT TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le public est informé que, par délibération du 4 novembre 2013, le conseil municipal a décidé la révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU).

Cette délibération précise les objectifs assignés à cette révision et les modalités de concertation retenues conformément à l'article L.300.2 du Code de l'urbanisme.

Cette délibération est consultable en mairie.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ROUEN

Par jugement du 18 novembre 2013, prononce l'ouverture d'une procédure judiciaire à l'égard de l'ASSOCIATION EUROPEENNE DAIDE AUX VICTIMES DE DOMMAGES CORPORELS, dite EURACO, ayant son siège social 6, rue Paul-Baudouin, 76000 Rouen ; désigne M^{me} FOUQUET-LAPAR en qualité de juge commissaire ; M^{me} PASQUAL, commissaire de 10, rue de la Poënie, 76000 Rouen, liquidateur judiciaire ; M^{me} DENESLE, commissaire priseur à Rouen, pour réaliser l'immobilier.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances chez le liquidateur dans les deux mois de la publication du BOAOC.

Pour extrait certifié conforme, P/La greffière en chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ROUEN

Par jugement du 18 novembre 2013, prononce la liquidation judiciaire de M. Grégoire DIALLO, lequel exerce la titre indépendant une activité de designations artistiques, domicilié 6, rue du Franc-Allou, 76000 Rouen ; désigne M^{me} FOUQUET-LAPAR, juge commissaire ; M^{me} BEREL, 31, rue Henry, 76500 Elbeuf, liquidateur judiciaire.

Pour extrait certifié conforme, P/La greffière en chef.

Automobiles



Achat

27. ACHETE TOUS TYPES VOITURE ET MOTO
même occasionnelles, HS, péages pr export, à partir de 1950, sans contrôle technique. Paiement immédiat. Déplacement gratuit.
Tél. 06.65.80.31.97
site 751.914.508

VENDEZ A PRIX INTÉRESSANT VOTRE VEHICULE (tout type, utilitaire) A PARTIR DE L'ANNEE 2000
avec ou ss Ct même fort km. état indif. Se déplace paiement comptant
Tél. 06.83.50.45.28.

OCCAZ AUTO 27
Achète toutes types de véhicules, à partir de l'année 1999 avec ou sans contrôle technique, même fort km.
PAIEMENT COMPTANT
Se déplace
Tél. 06.73.84.38.92
Site 443.719.943

Autres véhicules

APPEL A TÉMOIN
Témoins d'accident de circulation entre X50RA coul. bleu et un 4X4 coul. blanche le 18/11 entre 16h et 18h aux feux du quai de Paris contacter au 06.43.60.53.76

Citroën
2709 HDI pack ct'm 4cv, 102005, 144.000km, rouge lucifer, CT OK 2015, 4200 €. Tél. 06.03.76.68.65

Peugeot
SPECIALISTE PEUGEOT RECENTES
Plus de trois cents véhicules disponibles Les Meilleurs Prix du Marché
Comparez, appelez-nous
Vends plusieurs 107 ESS, 205-207 berline-csw ESS et HDI, 208-308 - co-berline-break-ess et HDI, 407 berline-coupe-sw HDI, 608 berline et SW ess. et HDI, 308-508 Ess. et HDI, 607 les types, Partner tepes ESS et HDI, Expert tepes HDI, 4007 HDI, RC2 ess. et HDI, etc.
PRX INTERRESSANTS GARAGE DUVAL-GRABOWSKI
Ouvville-en-Caux
Tél. 02.35.27.62.78
Visible aussi le dimanche après-midi

Véhicules utilitaires
À partir de nombreux utilitaires : 207 Affr, 308 Affr, Bipper, Partner, Expert, Boxer, Trafic, Master, tous types, Mascot tonneaux, Iveco benne, etc... Prix int.

GARAGE DUVAL-GRABOWSKI
Ouvville-en-Caux
Tél. 02.35.27.62.78
Visible aussi le dimanche après-midi

Volkswagen
76 VW Passat 2.0 TDI 140: blanchonnet, int. cuir, climat, 7cv, 818 km, 1^{er} main en 10/12, gris mét., 32.000km, grs mt, 30.000 fr. 23.000 €. Tél. 06.01.84.09.19

Caravaning

76 Vds CARAVANE Erba Triton 430, 2008, porte-vo, store, Movers, Prix 11.800 €. Tél. 06.85.68.03.97

COMMUNE DE VILLEQUIER
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RÉVISION DU POS EN PLU

Par arrêté n° 25 du 21 novembre 2013 le maire de Villequier a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Pierre BUISSON a été désigné comme commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif et M. Jean-Claude BLEUZEN, demeurant 30, rue des Champs, 76160 Préaux, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera en mairie du jeudi 19 décembre 2013 au mardi 21 janvier 2014 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jeudi 19 décembre 2013, du 15 h à 18 h ; lundi 6 janvier 2014, de 15 h à 18 h ; vendredi 17 janvier 2014, de 15 h à 18 h ; mardi 21 janvier 2014, de 16 h à 19 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie, et selon les moyens de communication électronique indiqués dans l'avis d'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire.

COMMUNE DE MOTTEVILLE
ÉLABORATION DU SCOT
DU PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME

Présence du commissaire enquêteur en mairie de Motteville le samedi 30 novembre 2013, de 9 h à 12 heures.

Le dossier d'élaboration du SCOT est consultable en mairie aux heures d'ouverture jusqu'à la fin de l'enquête publique (20 décembre 2013).

PARIS NORMANDIE
QUOTIDIEN NORMAND

est habilité à publier les annonces légales pour l'ensemble des départements de Seine-Maritime et de l'Eure

LEGALES

Divers

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN
AUDIENCES DU 10 DÉCEMBRE 2013

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de :
- M. Mathieu CROCHEMORE, 1, rue Palatine, 76190 Alouville-Bellefosse. Restauration. RCS Rouen 750 618 128. Mandataire judiciaire : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.
- M. Gilles SCHAVO, 3, place du Général-Leclerc, 76760 Verville. Restauration. RCS Rouen 521 008 423. Mandataire judiciaire : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.
- LITTORAL (EURL), 35, rue du Général-Leclerc, et 24, rue des Augustins, 76000 Rouen. Poissonnerie. RCS Rouen 528 653 713. Mandataire judiciaire : M^e Philippe LEBLAY, 45, rampe Beauvoisine, 76005 Rouen.

Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :
- BATIDUR (SARL), 463, rue du Général-Leclerc, 76330 Coudeville-Ébeuf. Travaux de maçonnerie. RCS Rouen 751 681 715. Liquidateur : M^e Marc BÉREL, 31, rue Henry, 76504 Ébeuf.
- MH DISTRIBUTION (SAS), rue Lesouff, 76770 Malaunay. Commerce de détail d'électroménager. RCS Rouen 789 460 639. Liquidateur : M^e Philippe LEBLAY, 45, rampe Beauvoisine, 76005 Rouen.
- KAR BAT (SARL), 82, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen. Travaux de maçonnerie. RCS Rouen 554 691 324. Liquidateur : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.
- M. David WILLIAM, 14, rue des Érables, 76000 Rouen. Travaux d'installation électrique. 449 753 913 RM 76. Liquidateur : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.
- M^e Françoise BERNIER, associée de la SNC BERNIER 448 682 193 RCS Rouen, 11, rue de Fontenay, 76000 Rouen. Liquidateur : M^e Philippe LEBLAY, 45, rampe Beauvoisine, 76005 Rouen.

- SEINODIS (SARL), 1, rue Arhais-Leuvièr, 76300 Sotteville-lès-Rouen. Commerce de fournitures pour la plomberie et le chauffage. RCS Rouen 524 311 633. Liquidateur : M^e Philippe LEBLAY, 45, rampe Beauvoisine, 76006 Rouen cedex.
- DISTRIBUTION BARENTINOISE (SARL), logement du Masnil-Roux, 76300 Barentin. Vente de cuisines équipées. RCS Rouen 330 576 700. Liquidateur : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.

Résolution du plan de redressement et proposé de la liquidation judiciaire de :
- M. Saïd MESSOUDDINE, 18, rue Saint-Sever, 76100 Rouen. Travaux de maçonnerie. 478 105 061 RM 76. Liquidateur : M^e Béatrice PASCUAL, 10, rue de la Poterne, 76000 Rouen.
Les créanciers sont invités à adresser leurs titres de créances aux mandataires judiciaires ou aux liquidateurs ci-dessus désignés.

Closure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
- ARTISANS NORMANDS (SARL), 177, boulevard de l'Yser, 76000 Rouen. Construction de maisons individuelles. RCS Rouen 400 171 423.
- VERRERMAN SERVICES AUTO (EURL), rue Saint-Giles, ZAC des 2-Rivières, 76000 Rouen. Entretien et réparation de véhicules automobiles. RCS Rouen 451 160 692.
- M^e Eugénie HUTIN, 25, rue des Martyrs, 76500 Ébeuf. Restauration rapide. RCS Rouen 538 009 781.
- HELMARCEL (SARL), 12 C, rue du Toussaint-Ducy, 76140 La Petit-Quevilly. Travaux d'installation électrique. RCS Rouen 491 222 054.
- OLT CASH (SARL), avenue du Commandant-Bicherey, 76000 Rouen. Commerce de gros. RCS Rouen 498 160 415.
- AD TRANSPORTS NORMANDIE (SARL), 80, rue Michel-Richard-DeLalande, 76000 Rouen. Transport public de personnes et de marchandises. RCS Rouen 453 771 968.
- STAR NIGHT (SARL), pure Saint-Oy, appartement 01, immeuble Les Géraniums, 76500 Ébeuf. Commerce de détail d'établissement. RCS Rouen 528 735 079.
- SEICO BÂTIMENT CONSTRUCTIONS (SARL), 2, rue Louise-Michel, ZA le Bois-Cocquet, 76110 Tourville-la-Rivière. Travaux de maçonnerie. RCS Rouen 453 112 484.
- SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION HÔTELIÈRE (SARL), 18, allée des Charçons, 76410 Sotteville-sous-le-Val. Bar, hôtel, restaurant. RCS Rouen 311 633 008.
- SCSO SOCIÉTÉ CAUCHOISE SÉBASTIEN CAPRON (SARL), 911, route du Morel, 76400 Sainte-Colombe. Travaux de maçonnerie. RCS Rouen 512 636 328.
- AZUR FERMETURE (SARLU), 2, rue Pierre-de-Coubertin, 76500 Saint-Etienne-du-Rouvray. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. RCS Rouen 511 408 787.
- MICRO FORME (SARL), coura Gambetta, 76500 Ébeuf. Commerce de détail d'ordinateurs RCS Rouen

Vie des sociétés

Avis est donné de la constitution de l'EUFL DÉVOGRAM au capital de 7500 euros.
Siège social : 5, rue de Jusseau, 76100 Rouen.
Objet : CONSEIL EN SYSTÈMES ET LOGICIELS INFORMATIQUES.
Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de l'émancipation au registre du commerce de Rouen.
Gérant : M. Hedy ZHIL, demeurant, 5, rue de Jusseau, 76100 Rouen, nommé pour une durée indéterminée.

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MESNIL-SOUS-JUMÈGÈS
1^{er} AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
Le public est informé par arrêté n° 44/13 du 9 décembre 2013, qu'il a été décidé de procéder à l'enquête publique sur les dispositions du plan local d'urbanisme de la commune de Mesnil-sous-Jumèges.

L'enquête se déroulera à la mairie pendant une durée de 33 jours, du 2 janvier au 3 février 2014.
M. Patrick LÉONARD, élu maire (ou son suppléant M. Jean-Benoît BEHETS) est désigné commissaire enquêteur de cette enquête publique.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie.
Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur le registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie, soit à les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : mesnilsousjumeges@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie lors de ses permanences qui auront lieu :
- le mardi 7 janvier 2014, de 9 heures à 12 heures.
- le lundi 13 janvier 2014, de 16 heures à 19 heures.
- le samedi 25 janvier 2014, de 9 heures à 12 heures.
- le lundi 3 février 2014, de 16 heures à 19 heures.

Le rapport du commissaire enquêteur, ainsi que ses conclusions motivées, seront tenus à la disposition du public à la mairie, un mois après la clôture de l'enquête.
Le maire,
Yannick DECONHOUT.

COMMUNE DE PONTS-ET-MARAIS
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME
SCHEMA DIRECTEUR DE L'ASSIGNEMENT

Le public est informé que par arrêté municipal du 10 décembre 2013, des enquêtes publiques conjointes ont été proposées du vendredi 3 janvier 2014 au lundi 3 février 2014 inclus sur la demande présentée par la commune de Ponts-et-Maraix relative à la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme et le schéma directeur de l'assignement.

L'enquête est déroulée à la mairie pendant une durée de 32 jours consécutifs, du 3 janvier 2014 au 3 février 2014 inclus. Les dossiers pourront être consultés les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h et les mercredi et vendredi de 14 h à 19 h.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur les registres d'enquête mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures sus-cités, soit à les adresser au commissaire enquêteur en mairie par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.ponts-et-maraix@orange.fr

M. Michel GUEROUT, cadre du service contentieux URSAF délégué, retraité, commissaire enquêteur, recevra en mairie, toute personne, toutes observations du public, aux jours et heures ci-après :

- le vendredi 3 janvier 2014 de 17 h à 19 h ;
- le mercredi 9 janvier 2014 de 17 h à 19 h ;
- le samedi 25 janvier 2014 de 9 h 30 à 12 h ;
- le lundi 3 février 2014 de 14 h à 16 h 30.

M. Bernard HELOIR, officier de police retraité, a été désigné commissaire enquêteur suppléant.
Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie, un mois après clôture de l'enquête.

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-D'ECROSVILLE
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PREMIER AVIS

Par arrêté municipal en date du 11 décembre 2013, M. le Maire de la commune de Saint-Aubin-d'Écrosville, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune.

À cet effet, M. Jean-Pierre Adam a été désigné par M. le vice-président du tribunal administratif de Rouen en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Bernard Poquet comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du jeudi 2 janvier au samedi 1^{er} février 2014 inclus, soit 31 jours consécutifs.

Le dossier sera consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au samedi de 9 h à 12 h.
Par ailleurs, M. le commissaire enquêteur assurera les permanences réglementaires en mairie les :

- le lundi 6 janvier 2014 de 16 h à 19 h ;
- le samedi 11 janvier 2014 de 9 h à 12 h ;
- le vendredi 31 janvier 2014 de 16 h à 19 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête publique joint au dossier déposé en mairie ;
- adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur, écrite publique sur le PLU, mairie, 6, place de l'Église, 27110 Saint-Aubin-d'Écrosville ;
- déposées par voie électronique à saintaubindecrosville@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête publique et tenus à la disposition du public en mairie pendant un an.

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
Bureau des procédures publiques
02.32.70.53.23

COMMUNES DE ROUEN ET DU PETIT-QUEVILLY
DEUXIEME AVIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

APPROPRIATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) AUTOUR DE L'ÉTABLISSEMENT LUBRIZOL DE ROUEN

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 2013, une enquête publique est prescrite du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014 inclus, en vue de l'appropriation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Pendant toute la durée de cette enquête, le projet de PPRT restera déposé en mairie de Rouen et du Petit-Quevilly, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans les mairies susmentionnées.

M. Jean FONTAINE, chimiste de process retraité, commissaire enquêteur, ou, en cas de démission, M. Bernard MOGNOU, chef d'agence travaux publics retraité, commissaire enquêteur suppléant, recevra en outre les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées aux jours et heures ci-après :

- le mardi 17 décembre 2013, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen ;
- le mardi 23 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- le lundi 30 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie de Rouen ;
- le mercredi 8 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- le mardi 14 janvier 2014, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- le samedi 18 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen.

Toute correspondance relative à l'enquête susvisée pourra être adressée au commissaire enquêteur en mairie de Rouen, siège de l'enquête, ainsi que par message électronique à l'adresse suivante : sylvain.lacombe@rouen.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture de la Seine-Maritime, sur le site internet www.seine-maritime.gouv.fr ainsi que dans chaque mairie concernée, des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Automobiles

Divers

OCCAZ AUTO 27
Achète tous types de véhicules, à partir de l'année 1990 avec ou sans contrôle technique, même fort km.
PAIEMENT COMPTANT
Se déplace
Tel 05 73 64 36 92
Street 443 719 943.

Faillite

SPECIALISTE PEUGEOT RECENTES
Plus de trois cents véhicules disponibles Les Meilleurs Prix du Marché
Comptez, appelez-nous
Vends plusieurs 107 ESS, 206-207 Berline, 206-207 SW et HDI, 206-308 - coberine-trest-sw ESS et HDI, 407 160 berline et SW ess et HDI, 3008-5008 Ess et HDI, 807 15 type, Pick-up tepea ESS et HDI, Expert tepea HDI, 4007 HDI, RCZ ess et HDI, etc.
PRIX INTERESSANTS
GARAGE
DUVAL-GRABOWSKI
Ouvville-en-Caux
Tel. 02.35.27.62.78
Visite aussi le dimanche après-midi



Achete

VENDEZ A PRIX INTERESSANT VOTRE VEHICULE (tout type, défraîchi) A PARTIR DE L'ANNEE 2000 avec ou ss CT même fort km état inf. Se déplace paiement comptant
Tel. 05.59.50.45.28.

Véhicules utilitaires

A vendre de nombreux utilitaires : 207 AFF, 308 AFF, Bipper, Partner, Expert, Bonar, Trafic Master tous types, Miscoot benne - lycos benne, etc... Prix int.
GARAGE
DUVAL-GRABOWSKI
Ouvville-en-Caux
Tel. 02.35.27.62.78
Visite aussi le dimanche après-midi

Volvo

27. ACHETE TOUS TYPES VOTRE ET MOTO même accidentées, HS, gâchées par export, à partir de 1990, sans contrôle technique. Paiement immédiat. Déplacement gratuit.
Tel. 05.62.59.51.57
siret 751 914 508

Volkswagen

76-VW Passat 2.0 TD 160 km, 100000 km, cuir, catal, 7cv, bit man, 1^{er} main, en 10/12, prix mt, 32.000€, ent. 30.000€ fact. 23.000€ C. Tel. 06.01.84.65.13

Auto Moto
Pour vos annonces faites le bon choix contactez nous dès maintenant
Rouen/Évreux
Le Havre
NORMANDIE HAVRE LE HAVRE LE PROGRÈS
LIBRE PRESSE DE FÉCAMP

LEGALES

Enquête publique



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PROJET DE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DES CARRIÈRES DE LA SEINE-MARITIME

Il est porté à la connaissance du public que dans le cadre de la révision du schéma départemental des carrières de la Seine-Maritime, une consultation du public est organisée, du lundi 16 décembre 2013 au lundi 17 février 2014 inclus.

- Le projet de schéma, le rapport environnemental et l'avis de l'autorité environnementale pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture du public.
- à la préfecture de la Seine-Maritime, 7 place de la Madeleine à Rouen, direction de la coordination des politiques de l'Etat, salle de documentation, 3^e étage ;
- à la sous-préfecture du Havre, 95, boulevard de Strasbourg, bureau du conseil aux collectivités locales et de l'environnement, pièce 203, 2^e étage ;
- à la sous-préfecture de Dieppe, 8, rue du 8-mai-1945, bureau des affaires économiques et sociales, 3^e étage.

Le projet de schéma, le rapport environnemental et l'avis de l'autorité environnementale pourront également être consultés sur les sites Internet de la préfecture de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime http://www.seine-maritime.gouv.fr (polignos, publics/environnement et prévention des risques/consultation du public) et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Haute-Normandie http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr (Accès directs : Consultations du public).

Les observations éventuelles sur le projet de schéma pourront être consignées sur des registres ouverts à cet effet et mis à disposition du public dans les lieux indiqués ci-dessus, transmises par voie postale à la préfecture de la Seine-Maritime, 7 place de la Madeleine, CS16039, 76039 Rouen cedex, par réponse à un questionnaire en ligne sur le site de la DREAL (nutricio) Accès direct : Consultations du public) ou par message électronique à la DREAL : sre.dreal@normandie.developpement-durable.gouv.fr.

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME Bureau des procédures publiques 02.32.76.53.23

COMMUNES DE ROUEN ET DU PETIT-QUEVILLY PREMIER AVIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) AUTOUR DE L'ÉTABLISSEMENT LUBRIZOL DE ROUEN

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 2013, une enquête publique est présente du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014 inclus, en vue de l'approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Pendant toute la durée de cette enquête, le projet de PPRT restera déposé en mairie de Rouen et du Petit-Quevilly, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans les mairies susmentionnées.

M. Jean FONTAINE, chimiste de process retraité, commissaire enquêteur, ou, en cas de défaillance, M. Bernard MORIGNOT, chef d'agence travaux publics retraité, commissaire enquêteur suppléant, recevra en outre les observations verbales ou écrites qui lui seront présentées aux jours et heures ci-après :

- mardi 17 décembre 2013, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen ;
- lundi 23 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- lundi 30 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie de Rouen ;
- mercredi 8 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- mardi 14 janvier 2014, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly ;
- samedi 16 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen.

Toute correspondance relative à l'enquête susvisée pourra être adressée au commissaire enquêteur en mairie de Rouen, siège de l'enquête, ainsi que par message électronique à l'adresse suivante : sylvain.laquiere@rouen.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de la Seine-Maritime, sur le site Internet www.seine-maritime.gouv.fr ainsi que dans chaque mairie concernée, des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci sur le territoire des communes de Rouen et du Petit-Quevilly.



Divers

AVIS DE DISSOLUTION PAR CONFUSION DE PATRIMOINE

Aux termes d'une décision du 25 septembre 2013, la société SAMO ENVIRONNEMENT, SAS au capital de 40.000 euros, siège social Casson-Sévigné, 2510, 6, rue de Châtillon - La Pigeonnière, 418 072 971, RCS Rennes, associée unique, a décidé la dissolution anticipée de la société VIAM (VIANDAGE INDUSTRIELLE - ASSISTANCE - MANUTENTION), SAS au capital de 77.265 €, dont le siège social est situé 35, boulevard Industriel, 76300 Sotteville-le-Rouen et qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 330 053 729.

Les créanciers de la société VIAM (VIANDAGE INDUSTRIELLE - ASSISTANCE - MANUTENTION) peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente jours à compter de la publication du présent avis - article 1844-5 al 3 du Code civil. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Rouen.

Cette dissolution metra fin aux fonctions des mandataires sociaux.

Dépôt des actes : greffe du TC de Rouen.

Pour avis.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SCI RENAULT

38, rue des Allées 76310 LUNERAY RCS Dieppe 430 925 503

Par assemblée générale extraordinaire en date du 23 novembre 2013, les associés ont décidé :

- 1. Nomination de Claire RENAULT, demeurant à 76310 Luneray, 16, rue de la Cure, en qualité de gérant associé en remplacement de Françoise BINET RENAULT, décédée.

- 2. Modifications des statuts :
- article 7 ;
- article 13 ;
- article 18.2.

Le gérant.

POINTEL & ASSOCIÉS Société d'avocats DROIT DE L'ENTREPRISE Commercial Travail Sociétés 918, rue Augustin-Fresnel 76230 ISNEAUVILLE

3D TECHNOLOGIES SARL au capital de 7500 € Siège social : 1016, rue du Champ-d'Oiseau 76230 BOIS-GUILLEME 533 553 491 RCS Rouen

Aux termes d'une délibération en date du 21 novembre 2013, la société DENTALOCERAM, SARL au capital de 53.550 €, dont le siège social est situé 145 rue du Champ-d'Oiseau, 76000 Rouen, immatriculée au RCS de Rouen sous le numéro 302 411 517, associée unique, a décidé de prononcer la dissolution de la société par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers peuvent faire opposition devant le tribunal de commerce de Rouen à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Inscription modificative au RCS de Rouen.

Bonnes affaires

Habitat, Antiquité, ACHÈTE ANCIENS RADIATEURS en fonte fleuris, ACHÈTE BAGAGES DE LUXE MALLES SAC LOUIS VUITTON & HERMES, Animaux, Antiquaire achète CHER, Disparu le 21 octobre soir, CHATTE TRI-COLORE, robe foncée, tatouage OD JAV300, etc.

Antiquaire achète CHER, Déplacement et expertise GRATUITE toute distance : M. SECULA 06 33 54 24 12 henriscula@gmail.com

Achète Manteaux de Fourrures, Toutes antiquités dans l'état, Henri II, Empire etc., Déplacement et expertise GRATUITE toute distance M. SECULA 06.33.54.24.12 henriscula@gmail.com

Rencontres

Vie à deux, Amitié, Femmes, Hommes, Demandes d'emplois, Services à la personne, Proposions, Employé de maison, 76-ARTISAN PEINTRE en bâtiment rech. travx intér. extér. pag. peint. Dévis gratuit. CESU. Tél. 06.14.32.97.51, 76-ROUEN DROITE JARDINIER recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosages, petit travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 06.18.13.89.94, 76-27 ELECTRICIEN EXPERIMENTE rech travx décaissage pts et gros chantiers, pose alarme et vidéo, TRAVAIL SOIGNE, particu ou entrep. sér. réf. CESU poss. Tél. 06.23.39.30.41, 76-27 RECH. TRAVAIL SOIGNE, particu ou entrep. sér. réf. CESU poss. Tél. 06.23.39.30.41, 76-27 HOMME 46ans ch. à reprendre UNIQUEMENT H. 40/55 ans, affectueux, célib, bon niveau culturel, soigné, aimant les voyages, restaurant, désire, pour casser la routine l'Accapoteuses rationalises. Tel souh pour réponse votre photo. Envie à Paris Normandie 78 rue Jeanne d'Arc ROUEN sous réf. RO1310-366 qui transmetra

LEGALES

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME Bureau des procédures publiques 02.32.76.53.23

COMMUNES DE ROUEN ET DU PETIT-QUEVILLY DEUXIÈME AVIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) AUTOUR DE L'ÉTABLISSEMENT LUBRIZOL DE ROUEN

Par arrêté préfectoral du 22 novembre 2013, une enquête publique est prescrite du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014 inclus, en vue de l'approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement LUBRIZOL de Rouen.

Pendant toute la durée de cette enquête, le projet de PPRT restera déposé en mairie de Rouen et du Petit-Quevilly, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans les mairies susmentionnées.

M. Jean FONTAINE, chimiste de process retraité, commissaire enquêteur, ou, en cas de défaillance, M. Bernard MIGNONOT, chef d'agence travaux publics retraité, commissaire enquêteur suppléant, recevra en outre les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées aux jours et heures ci-dessus.

Le mardi 17 décembre 2013, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen;

Le mardi 23 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly;

Le mardi 30 décembre 2013, de 14 h à 17 h, à la mairie de Rouen;

Le mercredi 8 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie du Petit-Quevilly;

Le mardi 14 janvier 2014, de 14 h à 17 h, à la mairie du Petit-Quevilly;

Le samedi 18 janvier 2014, de 9 h à 12 h, à la mairie de Rouen.

Toute correspondance relative à l'enquête susvisée pourra être adressée au commissaire enquêteur, commissaire enquêteur suppléant, ainsi que par message électronique à l'adresse suivante: syvain.laigoye@rouen.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture de la Seine-Maritime, sur le site Internet www.seine-maritime.gouv.fr ainsi que dans chaque mairie concernée, des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Divers

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME DPE - KL CDHPS 76 221/113 Bureau des procédures publiques

COMMUNES D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE ET D'YVILLE-SUR-SEINE

AVIS

Par arrêté préfectoral du 16 décembre 2013, la société CEMEX GRANULATS a été autorisée à modifier les conditions d'exploitation de sa carrière située sur les communes d'Anneville-Ambourville au lieu-dit « Plaine du Manoir, Bressé » et d'Yville-sur-Seine au lieu-dit « Le Sablon ».

Une copie de l'arrêté précité qui définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner, est déposée à la mairie du lieu d'implantation, ainsi qu'à la préfecture, à la disposition de tout intéressé.



Emploi

Services à la personne

Propositions

DOMICIL HAIR COIFFEUR A DOMICILE Depuis 1993 Tél. 06.63.44.93.35

76-27 ELECTRICIEN EXPERIMENTE rech. trav. répar. p. et gros chaudières, pose électricité et vidéo, TRAVAIL SOIGNE, parties ent. trav. 562 réf., CESU poss. Tél. 06.23.39.30.41

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 06.23.39.30.41

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 06.23.39.30.41

AUXILIAIRE DE VIE DIPLOMEE UN PROBLEME - UNE SOLUTION Patien. CESU. Tél. 05.23.76.36.87

76 PEINTRE EN BATIMENT rech. trav. peinture, enduit, pose de table en verre, travail soigné, CESU accepté. Tél. 06.59.97.41.41

76 ARTISAN PEINTRE en bâtiment ch. trav. divers, peinture, int. ext., pap. peint. disp. immédiate Hte Née. Div. trav. gratuit. CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

76 ROUEN DROITE JARDINIERE recherche tonde, débroussaillage, taille de haies, arrosage, petits travaux, entretien de jardin, créations, plantations, entretien à l'année... CESU. Tél. 05.18.13.80.94

Bonnes affaires

Grid of small ads for various services: Habitat (Antiquité, 76 CHAT ANTIQUITES), Aménagement (Vds MATELAS + SOMMIER), Vie pratique (Art. ch. tous trav. COUVERTURE), Sport loisirs (Chasse-pêche), Vie à deux (Femmes), Amitié (76 Couple sérieux 71 ans), Immobilier (76 LE HAVRE RD PORT F1 22m²), Location (76 GONNEVILLE L'ORCHER), Immo vente (76 LH. F2 calme rue Michelat), Appartement (76 LH. F2 calme rue Michelat), Divers (76 VUE MER PROPRIETE CONTEMPORAINE).

Rencontres

Grid of small ads for dating and social services: Rencontres (76 Couple sérieux 71 ans, FEMME AFRIICAINE), Rencontres libres (76-27.HOMME 48ans ch.), Divers (76 VUE MER PROPRIETE CONTEMPORAINE).

Immobilier

Large real estate section with multiple listings: Immo entreprise (76 LE HAVRE RD PORT F1 22m²), Location (76 GONNEVILLE L'ORCHER), Immo vente (76 LH. F2 calme rue Michelat), Appartement (76 LH. F2 calme rue Michelat), Divers (76 VUE MER PROPRIETE CONTEMPORAINE).

Automobiles

Grid of car listings: Renault (76 Vds RENAULT 5, 2 ptes, 83, 55, C.V. 100), Toyota (76 TOYOTA YARIS 50cv), Divers (76 VUE MER PROPRIETE CONTEMPORAINE).

Large advertisement for 'Vous cherchez une maison' with contact information for 'annonces-normandie.fr'.

Advertisement for 'OCCAZ AUTO 27' featuring various used cars for sale.

nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

S.LAQUIEVRE

Message d'origine-----

De : Lydie Jeandel [<mailto:lydie.jeandel@univ-rouen.fr>]

Envoyé : jeudi 9 janvier 2014 09:35

À : LAQUIEVRE Sylvain

Objet : Enquête public PPRT Lubrizol

Objet : Enquête public PPRT Lubrizol

Moyens technologiques pour détection en cas d'incident à pourvoir par toute Entreprise à risque

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'accident survenu à Lubrizol, dans le plan de prévention un item sur les moyens de détection et d'alerte mériterait d'être (re)formalisé. A mon sens, au minimum, toute Entreprise à risque spécifique dans une région se devrait de fournir des outils (détecteurs...) à un organisme indépendant (Air Normand,...). Ainsi, rapidement un bilan et un suivi ad hoc pourraient être établis et les représentants de l'état ainsi que nos élus pourraient à partir d'éléments pertinents informer les citoyens. Délai et traçabilité sont deux critères importants pour les plans d'actions afin de minimiser tous dangers inhérents à l'activité d'une Entreprise vis-à-vis des personnes et de l'environnement.

Avec mes remerciements pour cette enquête public et mes souhaits dans l'aboutissement d'un retour d'expérience constructif, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Me Lydie JEANDEL

--

Dr Lydie JEANDEL

Laboratoire de Différenciation et Communication Neuronale et Neuroendocrine (INSERM U982) Institut de Recherche et d'Innovation Biomédiale (IRIB) Université de Rouen
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex, France

Tel. : 02-35-14-66-73

e-mail : lydie.jeandel@univ-rouen.fr

DUFILS Emmanuel

De: LAQUIEVRE Sylvain
Envoyé: vendredi 17 janvier 2014 16:40
À: lydie.jeandel@univ-rouen.fr
Cc: oj.fontaine@wanadoo.fr; DUFILS Emmanuel; DAVID Vanessa; MAZE-HAMELET Elise; MACE Emmanuel; HOUALLA Marie-Hélène
Objet: TR : Enquête public PPRT Lubrizol

Bonjour Madame JEANDEL,

En réponse à votre mail du 9 janvier 2014 concernant le Plan de Prévention des Risques Technologiques(PPRT), du site industriel Lubrizol implanté depuis de nombreuses années Quai de France à Rouen, le service municipal du SIARM

tient à vous faire part des éléments de réponse suivants :

L'entreprise Lubrizol s'est engagée sur plusieurs années, sous contrôle des services de l'Etat (DREAL-DDTM), dans des travaux générant de très lourds investissements financiers permettant de réduire considérablement la probabilité de survenue d'évènements type « mercaptan » ou « autre émanation ».

Après étude, le dispositif de mesure en continu en sortie de cheminée sur l'usine Lubrizol de Rouen a été modifié, afin d'intégrer une gamme de mesures plus large et ne de pas se retrouver rapidement en situation de saturation. Ce point a d'ailleurs fait l'objet d'une prescription réglementaire dans l'arrêté préfectoral en date du 4 juin 2013.

Pour le cas particulier d'évènements similaires (et non limité au cas de Lubrizol Rouen), des travaux et réflexions sur les moyens de détection, d'alerte et de communication ont lieu localement avec des groupes de travail en Préfecture, auxquels l'Association Air Normand agréée par l'Etat est associée, et au niveau national auxquels participent différentes AASQUA (Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air).

S'agissant des modalités de déclenchement pour prévenir les riverains d'une commune, ou les habitants d'une agglomération, le Ministère de l'Intérieur s'est engagé depuis 2009 dans un projet d'ampleur de restructuration et de modernisation du système d'alerte des populations qui a pour objectif de mailler d'un véritable réseau d'alerte performant, adapté aux nouvelles technologies (sirènes, téléphonie mobile, diffusion via le réseau internet aux abonnés et les panneaux à message variable/PMV sur voie publique...).

Ce dispositif dénommé SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) intègre la rénovation des anciennes sirènes du Réseau National d'Alerte (RNA).

Particulièrement sensible à cette problématique, la Ville de Rouen a dégagé un budget spécifique en 2013-2014 qui a permis de :

- mener une étude acoustique sur notre territoire communal identifiant les zones où le signal des sirènes est inaudible,
- réaliser des travaux de remise en état ou de remplacement de certaines sirènes RNA, devant être raccordées au SAIP,
- d'installer une nouvelle sirène sur le bâtiment principal du centre municipal Charlotte Delbo (ancienne Caserne Pélissier)

situé près du Jardin des Plantes (ultérieurement connectée au SAIP), permettant de couvrir partiellement la population des communes périphériques au Sud de Rouen.

Espérant ainsi répondre à votre attente,

X-me-spamcause: (-100)

(0000)gggruggvucftvghtrrhoudtuddrfeejtddrgeeigddtiecutefuodetggcurfhrohfhfhhlvgemucfогfenuceurghilh
ftvgtihhpihgvnhtshculddquddtddmneuhfhrohmpedfnfihughivgculfgvrghnuggvlhdfuceolhihughivgdrjhg
rdhfrheqneucjfgurhepfgggghffukffvtgffjgfgsehtqhertddtreej

X-me-spamlevel: not-spam

X-ME-IP: 193.52.152.103

X-ME-Entity: ofr

Received: from sombrin.univ-rouen.fr (sombrin.univ-rouen.fr [10.0.128.24])
by mailhoc.univ-rouen.fr (Postfix) with ESMTP id 7C497129;
Sun, 19 Jan 2014 13:22:11 +0100 (CET)

Received: by sombrin.univ-rouen.fr (Postfix, from userid 500)
id 78A89465; Sun, 19 Jan 2014 13:22:11 +0100 (CET)

User-Agent: SOGoMail 2.0.6b

cc: "DUFILS Emmanuel" <Emmanuel.DUFILS@rouen.fr>, "DAVID Vanessa" <Vanessa.DAVID@rouen.fr>
-HAMELET Elise" <Elise.MAZE-HAMELET@rouen.fr>, "MACE Emmanuel" <Emmanuel.MACE@rouen
LLA_Marie-H=C3=A9l=C3=A8ne?=<MHOUALLA@rouen.fr>, "oj.fontaine@wanadoo.fr" <oj.fontaine@

X-Forward: 10.0.128.60

MIME-Version: 1.0

from: "Lydie Jeandel" <lydie.jeandel@univ-rouen.fr>

subject: =?utf-8?q?Re:_TR_:_Enqu=C3=AAte_public_PPRT_Lubrizol?=<?>

message-id: <2bdc-52dbc380-19-50f1ce80@201651543>

to: "LAQUIEVRE Sylvain" <Sylvain.LAQUIEVRE@rouen.fr>

content-type: text/plain; charset="utf-8"

date: Sun, 19 Jan 2014 13:22:11 +0100

in-reply-to: <75E92D393B57A94C88EE82F283BA773031224421@hdvmsg30>

content-transfer-encoding: quoted-printable

Mesdames, Messieurs,

Je remercie Mr Laquievre S. pour les précisions apportées sur les points suivants :

- l'engagement de Lubrizol pour enfin se mettre à des normes plus appropriées par des réaménagements et de la dosimétrie « non saturable » ;
- la remise à plat et l'adaptation des dispositifs d'alerte des habitants.

Pour autant, je constate qu'il manque encore une procédure ad hoc en cas d'incidents ou d'accidents.

Ainsi, le paragraphe 4 est peu substantiel. Il porte plus spécifiquement sur le thème de mon intervention premi

- les moyens de détection indépendants de l'entreprise émettrice de composés à risque ; ce qui nécessite des in toujours à mon sens, sont à faire financer par l'entreprise.

- l'organisation pour que les personnes compétentes puissent être entendues rapidement par les responsables c

Aussi, je souhaiterais que les travaux et réflexions des groupes de travail puissent se saisir de ces questionnem par exemple, à la mise en place d'une cellule de crise en cas d'incidents ou d'accidents « similaires » (non lim

Bien cordialement,

Me Lydie Jeandel

C'est pourquoi je vous invite à adresser vos observations au Commissaire Enquêteur, par déposition sur un registre d'enquête (ou par voie postale) à l'Hôtel de Ville de Rouen, place du général de Gaulle. Deux permanences seront tenues les 30 décembre 2013 de 14h00 à 17h00 et 18 janvier 2014 de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez aussi prendre attache auprès de l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie (ARS), Pôle Santé environnement-située 31 rue Malouet, immeuble Le Mail, BP 2061 76040 Rouen cedex
Tél : 02 32 18 32 30 ars-hnormandie-sante-env@ars.sante.fr

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuel MACE
Ville de Rouen
Responsable du Service Incendie, Accessibilité, Risques Majeurs.

De : philou philou [<mailto:lefilou76320@hotmail.fr>]
Envoyé : dimanche 15 décembre 2013 18:34
À : LAQUIEVRE Sylvain
Objet : suite à votre article sur la fuite à Lubrizol

Monsieur,

Suite à votre article sur le 76 actu, je viens apporter mon témoignage.

Depuis cet incident du 21 janvier 2013 à l'usine Lubrizol, je souffre d'une toux persistante soigné au démarrage par mon médecin traitant avec des antibiotiques, ensuite d'autres antibiotiques ainsi que divers examens sanguins, scanner.

Mon médecin ne voyant pas d'amélioration par rapport aux différents traitements m'a conseillé de voir un pneumologue, chose que j'ai fait, j'ai eu divers examens (négatifs), sous antibiotique pendant environ 9 mois, sans aucun résultat ain si que de nouveau un scanner:

On m'a orienté vers un ORL pour voir si ma toux ne serait pas décelé par ce spécialiste, mais en vain, puis l'ORL m'a conseillé de voir un gastro-entérologue pour divers examens qui se sont avérés négatifs et comme conclusion **TOUX INEXPLIQUÉE**, plus des examens sur 24h au CHU de Rouen pour voir l'acide gastrique (résultat négatif).

A ce jour, je consulte de nouveau la pneumologue que j'ai vu en cours d'année, pour de nouveaux examens en tout genre (prise de sang, scanner des poumons (il y avait une anomalie au niveau du lobe du milieu de mon poumon droit et une inflammation de celui-ci), plus un scanner des cervicales.

Je commence à être épuisé d'avoir des examens, d'ingurgiter des médicaments en tout genre sans en trouver la cause, sans en trouver la cause. J'ai abordé avec ma pneumologue si la fuite n'en est pas la cause et elle m'a répondu qu'elle avait des patients suite à celle-ci.

J'aimerais savoir si mes soucis de santé sont dues à cette fuite et ci celle-ci est nocive pour la santé ou pour les gens à la santé fragile, je vous remercie par avance.

Mr BLANCHANDIN

Caudebec les Elbeuf

Tél : 06.26.85.09.07

DUFILS Emmanuel

De: LAQUIEVRE Sylvain
Envoyé: jeudi 9 janvier 2014 15:41
À: oj.fontaine@wanadoo.fr
Cc: DUFILS Emmanuel; MACE Emmanuel; HOUALLA Marie-Hélène
Objet: TR: VOTRE MAIL DU 15 DECEMBRE 2013

Destinataire de ce message : Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

*Bonjour Monsieur FONTAINE,
Vous trouverez ci-après une observation à intégrer dans le registre de l'enquête publique du PPRT Lubrizol, ainsi que la réponse directement formulée par notre service (SIARM), après validation du Cabinet du Maire.
Je vous souhaite bonne réception de ces éléments,
et demeure à votre disposition si besoin.
Cordialement.
Sylvain Laquière.*

De : LAQUIEVRE Sylvain
Envoyé : jeudi 9 janvier 2014 15:29
À : 'lefilou76320@hotmail.fr'
Cc : MACE Emmanuel; HOUALLA Marie-Hélène
Objet : RE : VOTRE MAIL DU 15 DECEMBRE 2013

Bonjour Monsieur,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre mail du 15 décembre dernier, concernant l'incident Lubrizol du 21 janvier 2013 et les problèmes de santé que vous subissez depuis plusieurs mois.

Tout d'abord, je souhaitais vous rappeler que la Ville de Rouen n'a pas compétence en matière médicale et ne dispose, aujourd'hui, d'aucun retour sur d'éventuelles conséquences sanitaires de cet incident industriel. Elle ne peut donc ni confirmer ni infirmer que vos problèmes de santé et vos récentes hospitalisations résultent directement ou indirectement des émanations de mercaptan ressenties pendant cet épisode particulièrement malodorant.

Pour mémoire, dès le début de l'incident, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été déclenché, à titre préventif, par le Préfet. Cela a permis de déterminer un périmètre de sécurité aux abords du site industriel, d'encadrer les opérations de neutralisation du produit concerné (selon protocoles testés par Lubrizol et validés par les services de la DREAL) et d'organiser un suivi environnemental par l'INERIS (mesures continues à la cheminée et prélèvements à l'intérieur et à l'extérieur du site). Dans ce cadre, la gestion de l'évènement et la communication en résultant relèvent des services de l'Etat et ne dépendent pas directement des services de la Ville.

Par ailleurs, et indépendamment de l'incident de janvier dernier, la société Lubrizol doit mettre en œuvre son Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Une enquête publique est organisée du 17 décembre 2013 au 18 janvier 2014 inclus, dans le cadre de l'approbation définitive de l'entreprise Lubrizol.

Outre de connaître les observations ou réclamations des habitants situés en proximité immédiate ou éloignée du site industriel, ce dispositif peut éventuellement constituer une première démarche de recensement des personnes souffrant de problèmes ou d'affections respiratoires pouvant potentiellement résulter de cet incident.